

PAR COURRIEL

Québec, le 5 mai 2025

[REDACTED]

Objet : Suivi de votre demande d'accès aux documents – N/Réf. : M62738

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information et aux documents reçue le 15 avril 2025, visant à obtenir:

« J'aimerais obtenir toutes les informations contenues au dossier de la CITQ concernant l'établissement en objet portant le numéro d'enregistrement 264250.

L'établissement est plus précisément localisé au 1925, boulevard de Douglas, Gaspé, Québec, et appartient à M. Sarto Arsenault et Mme Corrine Boulay. »

Au terme de nos recherches, nous vous informons que le ministère du Tourisme détient les documents recherchés. Vous trouverez ces derniers en pièce jointe.

Par ailleurs, en vertu des articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A2.1), les renseignements personnels contenus dans ces documents ne peuvent vous être transmis. Ces renseignements personnels ont donc été caviardés aux pièces jointes à la présente lettre.

...2

En terminant, sachez qu'il vous est possible de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la décision qui vous est communiquée par la présente. Vous trouverez ci-annexé une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

Le responsable de l'accès aux documents,

Frédéric Desjardins

FD/gv

p.j. Avis de recours

264250 - 201303 Ouverture annoté
264250 - 20130301 Ouverture
264250 - 20130306 TO
264250 - 20130419 DD
264250 - 20130419 Lettre ville
264250 - 20130419 Liste unites
264250 - 20130419 Taxes
264250 - 20130429 Assurance
264250 - 20130501 DSA
264250 - 20130502 TB
264250 - 20130816 Résultat
264250 - 20150723 Résultat
264250 - 20160123 Assurance
264250 - 20160123 DA
264250 - 20170728 Résultat
264250 - 20170921 Assurance
264250 - 20170921 DA
264250 - 20190930 Assurance
264250 - 20190930 DA
264250 - 20220920 - Lettre
264250 - 20220920 Avis écrit
264250 - 20230413 Assurance
264250 - 20230413 Déclaration offre hébergement
264250 - 20230413 Photos (1)
264250 - 20230413 Photos (3)
264250 - 20230413 Photos (4)
264250 - 20230413 Photos (5)
264250 - 20240415 Confirmation de fermeture
264250 - 20240415 Fermeture
264250 - 20240415 Rôle
264250 - 20250414 - Demande de réouverture
264250 - Registre communications
264250 - 20230406 Renouvellement de l'enregistrement
264250 - 20230414 Enregistrement
264250 - 20230713 Certificat d'enregistrement
264250 - Certificat d'enregistrement
264250 - 20240404 Renouvellement de l'enregistrement
264250 - 20200930 Nouvelles obligations

222-70-IF-003-19 Formulaire_Approbation_Syndicat_Copropriétaires_DAJ
Lettre_avis_copropriete
264250 - 20210815 Renouvellement de l'attestation
264250 - Demande d'attestation
264250 - 20211107 Renouvellement de l'attestation
264250 - 20240415 Fermeture

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (RLRQ, CHAPITRE A-2.1)

Article 53

Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

- 1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation;
- 2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29; 2021, c. 25, a. 8

Article 54

Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent, directement ou indirectement, de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110; 2021, c. 25, a. 10.

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télec : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Télec : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

OUVERTURE D'ÉTABLISSEMENT

OK

1. COORDONNÉES EXPLOITANT

1.1 Type de détention : Propriétaire
1.3 Forme juridique : Entreprise individuelle
1.4 Sexe : Monsieur
1.6 Adresse :
1.9 Pays : art.54
1.11 Tél.1 :
1.14 Courriel Exploitant :

1.2 NEQ : #1602781
1.3b Autre personne :
1.5 Nom : Sarto Arsenault et CORINNE BOULAY
1.7 Municipalité :
1.10 Province : 1.8 Code postal :
1.13 Téléc. :

art.54

MANDATAIRE

Mandataire :

2. COORDONNÉES DU MANDATAIRE

2.1 NEQ :
2.2 Forme juridique : - Choix -
2.3 Sexe :
2.5 Adresse :
2.8 Pays : CA
2.10 Tél.1 : 2.11 Tél.2 : 2.7 Code postal :
2.13 Courriel Mandataire : 2.12 Téléc. :

REPRÉSENTANT

Sexe : Monsieur Nom : Sarto Arsenault

DD

LISTE DES UNITÉS [X]

3. COORDONNÉES ÉTABLISSEMENT

3.1 Nom : L'anse-aux-matelots 3.2 Adresse: 1925 boul douglas
3.3 Municipalité : Gaspé 3.4 Code postal: G4X 2W9
3.5 Municipalité av fusion:
3.6 Téléphone : 3.7 Tél.2: 3.8 Téléc.:
3.9 Tél. sans frais : art.54 3.10 Courriel établissement:
3.11.1 Site Internet FR :
3.11.2 Site Internet EN: 3.11.2 Identique FR: #264250
3.12 Adresse correspondance : Exploitant 3.12 Langue: francais

CATÉGORIE / UNITÉ D'HÉBERGEMENT

Catégorie : ResidenceTourisme
Chambres : 0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0 OK
Suites : 0 - 0
Appartements : 0 - 0 - 0 - 0 - 0
Maisons : 0 - 0 - 0 - 0
Chalets : 3 - 0 - 0 - 0
Lits en dortoir : 0 - 0 - 0 - 0
Site pour camper : 0 - 0

TOTAL UNITÉS

Total : 0 - 0 - 3 - 0 - 0 - 0

DATE DÉBUT DES OPÉRATIONS

5.1 Date : 1 Juin 2013

art.54

appel fait
le 1er mai
2013

Xénios.
51 mars 2013.

SEK 10



1. COORDONNES EXPLOITANT

1.1 Type de détention : Propriétaire
1.2 NEQ :
1.3 Forme juridique : Entreprise individuelle
1.3b Autre personne :
1.4 Sexe : Monsieur
1.5 Nom : Sarto Arsenault
1.6 Adresse : [REDACTED]
1.7 Municipalité : [REDACTED]
1.9 Pays : [REDACTED]
1.10 Province : [REDACTED]
1.8 Code postal : [REDACTED]
1.11 Tél.1 : [REDACTED]
1.12 Tél.2 : [REDACTED]
1.13 Téléc. : [REDACTED]
1.14 Courriel Exploitant : [REDACTED]

MANDATAIRE

Mandataire :

2. COORDONNÉES DU MANDATAIRE

2.1 NEQ :
2.2 Forme juridique : - Choix -
2.2b Autre personne :
2.3 Sexe :
2.4 Nom :
2.5 Adresse :
2.6 Municipalité :
2.8 Pays : CA
2.9 Province :
2.7 Code postal :
2.10 Tél.1 :
2.11 Tél.2 :
2.12 Téléc. :
2.13 Courriel Mandataire :

REPRÉSENTANT

Sexe : Monsieur
Nom : Sarto Arsenault

3. COORDONNÉES ÉTABLISSEMENT

3.1 Nom : L'anse-aux-matelots
3.2 Adresse: 1925 boul douglas
3.3 Municipalité : Gaspé
3.4 Code postal: G4X 2W9
3.5 Municipalité av fusion:
3.6 Téléphone : [REDACTED]
3.7 Tél.2:
3.8 Téléc.:
3.9 Tél. sans frais :
3.10 Courriel établissement:
3.11.1 Site Internet FR :
3.11.2 Site Internet EN:
3.11.2 Identique FR:
3.12 Adresse correspondance : Exploitant
3.12 Langue: francais

CATÉGORIE / UNITÉ D'HÉBERGEMENT

Catégorie : ResidenceTourisme
Chambres : 0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0 - 0
Suites : 0 - 0
Appartements : 0 - 0 - 0 - 0 - 0
Maisons : 0 - 0 - 0 - 0
Chalets : 3 - 0 - 0 - 0
Lits en dortoir : 0 - 0 - 0 - 0
Site pour camper : 0 - 0

TOTAL UNITÉS

Total : 0 - 0 - 3 - 0 - 0 - 0

DATE DÉBUT DES OPÉRATIONS

5.1 Date : 1 Juin 2013



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 6 mars 2013

Monsieur Sarto Arsenault
L'ANSE-AUX-MATELOTS

art.54

N/Réf. : Établissement n° 264250

Objet : Ouverture de dossier

Monsieur,

Nous avons bien pris note de votre intention d'exploiter une résidence de tourisme située au 1925, boulevard de Douglas, Gaspé.

Afin de nous permettre de compléter l'ouverture du dossier de cet établissement, vous trouverez sous ce pli les documents requis. Vous devez :

- remplir ou modifier tous les formulaires ci-joints ;
- signer aux endroits appropriés ;
- payer la facture ;
- nous retourner le tout **sur réception** dans l'enveloppe-réponse.

Ces formulaires doivent être accompagnés du (ou des) document(s) suivant(s) :

- ☒ un certificat* de conformité à la réglementation municipale relative aux usages (document ci-joint) ;
- ☒ une preuve d'assurance de responsabilité civile d'au moins 2 000 000 \$ par événement ;
- ☒ la copie du titre de propriété ou du compte de taxes municipales (à fournir par vous) ;
- ☒ la résolution qui autorise Sarto Arsenault à être le représentant au dossier (modèle ci-joint) ;
- ☒ la liste des unités (ci-jointe).

* Tout document officiel émanant de votre municipalité, arrondissement ou municipalité régionale de comté (MRC) attestant que l'établissement mentionné en rubrique est conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages peut également tenir lieu de certificat de conformité.

Sur réception des documents requis et de leur validation, nous vous ferons parvenir une attestation provisoire vous permettant d'exploiter votre établissement en attendant la visite du classificateur, laquelle aura lieu lorsque nous serons dans votre secteur. Vous recevrez également une trousse contenant entre autres le guide de classification correspondant à la catégorie de votre établissement.

Vous devez savoir également que le Règlement sur les établissements d'hébergement touristique oblige les exploitants à détenir une assurance de responsabilité civile d'au moins 2 000 000 \$. À la demande d'exploitants de résidences de tourisme et de gîtes qui ont eu de la difficulté à s'assurer à cette hauteur, la CITQ a conclu une entente avec le courtier Invesa qui s'est engagé à le faire si les normes d'admissibilité sont respectées (voir dépliant ci-joint, s'il y a lieu). La CITQ ne retire aucun avantage de cet accord et vous rappelle que le choix de l'assureur vous appartient.

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires relatifs à l'ouverture de votre dossier, n'hésitez pas à me joindre en composant le 450 679-3737 (Montréal et les environs) ou le 1 866 499-0550 (aucuns frais), poste 239. Il me fera plaisir de vous aider.

Enfin, la CITQ offre des services de scénarisation qui peuvent vous aider à atteindre le niveau de classement recherché et à mieux cibler vos investissements en fonction de ce classement (voir le dépliant ci-joint).

Nous comptons sur votre diligente collaboration et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

 art.54

Pascal J. Darcy
Agent d'administration

p. j.



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

\$264250

REÇU LE
11 03 AVR. 2013



DÉLÉGATION D'AUTORITÉ

Nous soussignés, copropriétaires de l'établissement d'hébergement touristique située à l'adresse ci-dessous, nommons Sarto Arsenault, pour nous représenter aux fins de discussion auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (la CITQ). Nous acceptons que la CITQ se réserve le droit de ne faire affaire qu'avec notre représentant pour des questions d'administration et de classification de cette unité si elle le juge à propos.

Noms des copropriétaires :

Date : 6 mars 2013

SARTO ARSENAULT ET CORINNE BOULAY

Appellation de l'établissement et coordonnées : Numéro d'établissement : 264250

L'ANSE-AUX-MATELOTS
1925, boulevard de Douglas
Gaspé, (Québec) G4X 2W9

Signature des copropriétaires :

Date : 2013-03-11

art.54

#264250



REÇU LE
19 AVR. 2013

Le 8 avril 2013

Madame Corinne Boulay
Monsieur Sarto Arsenault

art.54

Objet : Demande de certificat de la CITQ
Adresse de l'établissement : 1925, boulevard de Douglas
No dossier établissement : 264250

Madame,
Monsieur,

La présente fait suite à votre demande de compléter le formulaire « Demande de certificat » de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ).

Ainsi, veuillez noter que la Ville de Gaspé ne complète pas ce type de certificat. Toutefois, nous vous informons que l'établissement en question, soit L'Anse-au-Matelots, est situé à l'intérieur de la zone PA-184 qui, en vertu du *Règlement de zonage* de la Ville de Gaspé portant le numéro 1156-11, permet la classe d'usages C-10 – Hébergement d'envergure.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

art.54

Véronique Bonenfant
Inspectrice municipale des bâtiments et de l'environnement

VB/kb



REÇU LE

19 AVR. 2013

Liste des unités
Résidence de tourisme



art.54

Identifiant de l'établissement : 264250

NOM OU NUMERO ET ADRESSES DES UNITES



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.

1^{ère} unité : 1925, boulevard de Douglas, Gaspé G4X 2W9

2^e unité : 1925 Boulevard de Douglas Gaspé G4X 2W9

3^e unité : 1925 BOULEVARD DE DOUGLAS GASPE G4X2W9

Following municipal taxation (art. 81), this notice informs you about the main details of the assessment roll or the roll of rental values of the municipality below. This tax account also contains the corrections or errors included in the inscriptions which are effective during the three years of the assessment.

#264250

100

MUNICIPALITÉ / MUNICIPALITY		MATRICULE / ROLL NO.							DATE D'ENVOI / MAILING DATE		N° COMPTE / TAX BILL NO.		
VILLE DE GASPE		VILLE / TOWN	FUSÉAU / ZONE	DIV.	SEC.	EMP.	CAV.	BAL.	LOC.	28-02-2013		8214	
3005				2196	48	9451		00	0000				
DÉBITEUR DE COMPTE / DEBTOR'S ACCOUNT		ADRESSE ET CADASTRE / ADDRESS AND CADASTRE								N° SIPC NO.		NON PÉS. / NON-PES.	
VOIR PROPRIÉTAIRE(S) SUR L'AVIS D'ÉVALUATION CI-CONTRE POUR CONNAÎTRE LE(S) DÉBITEUR(S) DU COMPTE. SEE OWNER(S) ON NOTICE OF ASSESSMENT ANNEXED TO KNOW THE DEBTOR(S) OF THE ACCOUNT.		1925 BOULEVARD DE DOUGLAS								01243		10	
4470518													
NUMÉRO ET NOM DU CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE / NUMBER AND NAME OF THE MORTGAGEE					NUMÉRO DU PRÊT / MTGE NUMBER					PÉRIODE D'IMPOSITION / TAXATION PERIOD			
										ANNÉE 2013			

TAXE / TAX	REFERENCE / REFERENCE	ASSIETTE DE LA TAXE / TAX BASIS	BASE D'IMPOSITION / TAXATION BASIS	TAUX(\$)/ RATE(\$)	% DU TAUX / % RATE	MONTANT / AMOUNT	CODES
TAXE FONCIERE GENERALE		EVALUATION	89,790	.0198330	100	1,780.81	GE
- NON RESIDENTIEL		EVALUATION	89,790	.0020290	100	182.18	GE
REPART. GENERALE		EVALUATION	89,790	.0001110	100	9.97	GS
TAXES DE SECTEUR		MONTANT	1	460.00	100	460.00	GS
RECYCLAGE SPEC.							

TOTAL	2,432.96
NON ECHUES NOT DUE	.00
ARREFERS ARREARS	9.39
INT. ARR. PENALTIES INT. ARR. PENALTIES	.22
CREDIT	.00
POSTDATES POSTDATED	.00
MONTANT DU MAINTIEN DUE	2,442.57

VOIR NEED 2016-14 SENSIFICATION DES COTES
SEE BACK FOR RPT/PC/CA/00165



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Page 1 de 8

Inscription et modifications

Fichier des établissements d'hébergement touristique

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 264250



Utilisez les cases ci-dessous
pour effectuer vos changements
et vos corrections.

Adresse de correspondance

Monsieur Sarto Arsenault
~~L'ANSE-AUX-MATELOTS~~

CANALES DU 1925

REÇU LE

01 MAI 2013

art.54

1. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)

1.1. Type de détention (cochez ✓)

- X ☒ Propriétaire
☐ Locataire

1.2. NEQ

1.3. Forme juridique (cochez ✓)

- | | |
|---|--|
| ☒ Entreprise individuelle | X ☐ Société en nom collectif (S.E.N.C.) |
| ☐ Association personnifiée | ☐ Société étrangère |
| ☐ Coopérative | ☐ Société par actions (compagnie) |
| ☐ Mutuelle d'assurance | ☐ Syndicat de copropriété |
| ☐ Société de participation | ☐ Fichier des autorités publiques |
| ☐ Société en commandite | ☐ Autre personne morale (spécifiez) |

1.4. Type de personne (cochez ✓)

- X ☐ Personne morale ☒ Personne physique
☒ Madame ☒ Monsieur

1.5. Nom

SARTO ARSENAULT ET CORINNE BOULAY

1.6. Adresse

1.7. Municipalité

1.9. Province ou état

1.10. Pays

1.8. Code postal

1.11. Téléphone principal

1.12. Téléphone secondaire

1.13. Télécopieur

1.14. Représentant (cochez ✓)

- ☐ Madame X ☒ Monsieur

Sarto Arsenault

1.15. Courriel de l'exploitant ou de son représentant

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

PCFIM-05-11

Date de début d'exploitation prévue : 2013-06-01

ATR : 2

Agent : 239

Numéro d'exploitant : 682781

2013-03-06

Corporation de l'industrie touristique du Québec
1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Téléphone : 450 679-3737
Aucuns frais : 1 866 499-0550
Télécopie : 450 679-1489

Courriel : info@citq.qc.ca
Internet : www.citq.info



Inscription et modifications

Fichier des établissements d'hébergement touristique

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 264250

2. COORDONNEES DE L'ETABLISSEMENT (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

2.1. Nom ~~ANSE-AUX-MATELOTS~~ CHALETS DU 1925
~~CHALETS L'ANSE-AUX-MATELOTS~~

2.2. Adresse 1925, boulevard de Douglas

2.3. Municipalité Gaspé

2.4. Code postal G4X 2W9 2.5. Municipalité avant fusion

2.6. Téléphone principal (pour réservation) [redacted] art.54 2.7. Téléphone secondaire [redacted] art.54

2.8. Télécopieur

2.9. Téléphone sans frais Territoire(s) d'accès

2.10. Courriel de l'établissement [redacted] art.54

2.11.1. Site Web (français)

2.11.2. Site Web (anglais) ☒ Identique au site Internet français (voir 2.11.1)

2.12. Adresse de correspondance (cochez ✓)
☐ Identique à l'adresse de l'établissement
☒ Identique à l'adresse de l'exploitant
☐ Autre (voir et corriger l'encadré à la page 1)

2.13. Langue de correspondance (cochez ✓)
☒ Français
☐ Anglais



Déclaration de services et d'activités

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 264250

CONSEILS PRATIQUES



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer
vos changements et vos corrections.

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

ATR : 2
L'ANSE-AUX-MATELOTS
1925, boulevard de Douglas
Gaspé
G4X 2W9

Tél. [REDACTED]

art.54

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. Cartes acceptées (cochez ✓)

- ☐ American Express
- ☐ Carte de débit
- ☐ Discover
- ☐ En Route
- ☐ JCB
- ☐ MasterCard
- ☐ Visa

1.2. Localisation (cochez ✓)

- ☒ À la campagne
- ☐ À la ferme
- ☐ À moins de 10 km d'un aéroport
- ☐ Au bord d'une rivière, d'un lac ou du fleuve
- ☒ Au bord de la mer (golfe)
- ☐ Au centre-ville
- ☐ En forêt

1.3. Accès à votre établissement

N° de route ou d'autoroute 132 N° de sortie [] [] [] []

1.4. Période d'exploitation (cochez ✓)

- ☐ Annuelle
- ☒ Saisonnière

Date d'ouverture 01/05 Date de fermeture 31/09
jj-mm jj-mm

Date d'ouverture [] [] [] [] Date de fermeture [] [] [] []
jj-mm jj-mm



Déclaration de services et d'activités

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 264250

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (suite)

● Configuration des unités

1.5. Nombre total d'unités
(appartements, maisons ou chalets)

● Commodités

Attention ! Le nombre d'unités par équipement ne peut être supérieur au nombre total d'unités déclaré à la question 1.5.

1.6. Nombre d'unités avec
accès à Internet par modem

1.13. Nombre d'unités avec foyer

1.7. Nombre d'unités avec
accès à Internet haute vitesse

1.14. Nombre d'unités avec lecteur DVD

1.8. Nombre d'unités avec
accès à Internet sans fil

1.15. Nombre d'unités pour non-fumeurs

1.9. Nombre d'unités avec air climatisé

1.16. Nombre d'unités avec salle de bains privée

1.10. Nombre d'unités avec
baignoire à remous

1.17. Nombre de salles de bains partagées

1.11. Nombre d'unités avec cuisinette

1.18. Nombre d'unités avec téléphone

1.12. Nombre d'unités avec
four à micro-ondes

1.19. Nombre d'unités avec téléviseur



Déclaration de services et d'activités

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 264250

2. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS SUR PLACE



Veuillez cocher les services offerts SUR LES LIEUX MÊMES DE VOTRE ÉTABLISSEMENT.

- | | |
|--|--|
| ☒ Animaux de compagnie admis | ☐ Navette : aéroport |
| ☐ Ascenseur | ☐ Navette : station de ski |
| ☐ Bar | ☐ Rampe de mise à l'eau |
| ☐ Belvédère | ☐ Remise sécurisée pour bicyclettes |
| ☐ Centre d'affaires | ☐ Remise sécurisée pour motoneiges |
| ☐ Centre de détente | ☐ Remise sécurisée pour skis |
| ☐ Consigne | ☐ Réservation obligatoire |
| ☐ Dépanneur | ☐ Restauration sur place : petit-déjeuner |
| ☒ Établissement entièrement non-fumeur | ☐ Restauration sur place : déjeuner |
| ☐ Garde d'enfants | ☐ Restauration sur place : dîner |
| ☒ Laveuse et sècheuse | ☐ Salle(s) de réception, de réunion ou de congrès |
| ☐ Literie en location | ☐ Sauna |
| ☒ Literie incluse | ☒ Stationnement extérieur gratuit |
| ☐ Location de bicyclettes | ☐ Stationnement extérieur payant |
| ☐ Location d'embarcations | ☐ Stationnement intérieur gratuit |
| ☐ Location de motoneiges | ☐ Stationnement intérieur payant |
| ☐ Location de skis alpins | ☐ Tarif de groupe |
| ☐ Location de skis de randonnée | ☐ Téléphone public |
| ☐ Location de voitures | ☐ Transport en commun à proximité |

3. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS DANS LES AIRES COMMUNES

- ☐ Spa extérieur
☐ Spa intérieur



Déclaration de services et d'activités

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 264250

4. DÉCLARATION D'ACTIVITÉS OFFERTES SUR PLACE



Veuillez cocher les activités offertes SUR LES LIEUX MÊMES DE VOTRE ÉTABLISSEMENT.

*** Cependant, cinq activités praticables à proximité de votre établissement (10 km et moins) peuvent être déclarées ; elles sont identifiées en caractères gras.**

- | | |
|---|--|
| ☐ Baignade : piscine extérieure | ☐ Sentiers de motoneige |
| ☐ Baignade : piscine intérieure | ☒ Sentiers de quad (VTT) |
| ☒ Baignade : plage | ☐ Sentiers de randonnée pédestre |
| ☐ Chasse | ☐ Sentiers de raquettes |
| ☐ Équitation | ☐ Sentiers de vélo de montagne |
| ☐ Escalade | ☐ Ski alpin |
| ☐ Glissoires d'hiver | ☐ Ski alpin à moins de 10 km* |
| ☐ Golf | ☐ Ski de randonnée |
| ☒ Golf à moins de 10 km* | ☐ Ski de randonnée à moins de 10 km* |
| ☐ Observation de la faune | ☒ Sport nautique : canot |
| ☒ Observation des mammifères marins | ☒ Sport nautique : chaloupe |
| ☐ Patinage sur glace | ☒ Sport nautique : kayak |
| ☐ Pêche | ☐ Sport nautique : motomarine |
| ☐ Pêche blanche | ☐ Sport nautique : pédalo |
| ☐ Piste cyclable | ☐ Sport nautique : planche à voile |
| ☒ Piste cyclable à moins de 10 km* | ☐ Sport nautique : plongée sous-marine |
| ☒ Plan d'eau sans baignade | ☐ Sport nautique : rafting |
| ☐ Programme d'animation pour adultes | ☐ Sport nautique : voilier |
| ☐ Programme d'animation pour enfants | ☒ Tennis extérieur |
| ☐ Randonnée en traîneau à cheval | ☐ Tennis intérieur |
| ☐ Randonnée en traîneau à chiens | ☐ Terrain avec équipement sportif |
| ☐ Salle de conditionnement physique | ☒ Terrain de jeux pour enfants |
| ☐ Salle de jeux intérieurs | ☐ Théâtre d'été |
| ☐ Salle de spectacles | ☐ Théâtre d'été à moins de 10 km* |



Déclarations et consentement

Identifiant de l'établissement : 264250

1. RENOVATIONS MAJEURES

Si votre établissement fait l'objet de rénovations majeures, veuillez nous le faire savoir afin de nous permettre de maximiser les visites de classification. Nous vous demandons de nous donner les renseignements suivants :

Mon établissement fait l'objet de rénovations majeures du :

a	a	a	a	a

 -

m	m

 -

j	j

 au :

a	a	a	a	a

 -

m	m

 -

j	j

.

La CITQ se réserve toutefois le droit d'effectuer une visite de classification à l'intérieur des dates susmentionnées.

2. DECLARATION DU PRIX MAXIMAL QUOTIDIEN



Les prix déclarés doivent exclure les taxes et être inscrits en dollars entiers seulement.
Effectuez vos corrections s'il y a lieu.
Attention ! Les prix déclarés seront ceux diffusés.

Prix par nuitée	Capacité
Prix maximal de l'unité la moins chère	de l'unité la plus petite
85	4
Prix maximal de l'unité la plus chère	de l'unité la plus grande
90	4

3. DÉCLARATION ET CONSENTEMENT

Les données fournies dans ces formulaires peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos différents partenaires. Ces outils sont, entre autres, le site touristique officiel du gouvernement du Québec (bonjourquebec.com). (cochez ✓)

☒ J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.

☐ J'accepte que seule l'adresse de mon établissement ne soit pas diffusée. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans bonjourquebec.com.

☐ Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets. Je déclare avoir lu ce document et l'Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique et de m'y conformer.

Nom du répondant (en lettres moulées)

SARTO ARSENAULT

X

art.54

2013-03-11

Signature

Date

Le 2 mai 2013

Monsieur Sarto Arsenault

art.54

N/Réf. : Établissement n° 264250
Appellation : CHALETS DU 1925
Adresse : 1925, boulevard de Douglas, Gaspé

Objet : Attestation de classification provisoire et trousse de bienvenue

Monsieur,

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) vous souhaite la bienvenue.

La CITQ a bien reçu et validé tous les documents requis pour l'ouverture de votre dossier de classification. En attendant de recevoir la visite du classificateur, une attestation de classification provisoire de la catégorie « résidences de tourisme », valide jusqu'au 31 décembre 2013, vous est émise par la présente pour l'établissement mentionné ci-dessus.

Dans le même ordre d'idées, dans le but de bien vous préparer à cette visite, veuillez trouver dans la trousse ci-jointe :

le guide de classification de votre catégorie d'établissement,
ouvrage de consultation essentiel qui contient tous les critères d'évaluation s'appliquant à votre établissement et des explications importantes sur le fonctionnement de la classification.

Nos guides sont le fruit des nombreuses recherches et consultations menées régulièrement auprès du milieu et du public voyageur. Voilà pourquoi nous aimerions vous rappeler que sa reproduction est interdite, en tout ou en partie, à moins d'une autorisation écrite et préalable de notre part.

Mandataire de Tourisme Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

des bulletins *info CITQ* et un signet portant l'adresse du site Web de la CITQ, outils à valeur ajoutée qui offrent une foule de renseignements sur la classification et sur les enjeux reliés à la gestion d'un établissement d'hébergement touristique. Notre site Web comporte en outre un espace réservé exclusivement aux exploitants. Pour accéder à celui-ci, vous aurez besoin de votre numéro d'établissement (264250) et de votre numéro d'exploitant (682781) comme mot de passe.

La CITQ a également mis sur pied des services de scénarisation qui peuvent vous aider à atteindre le niveau de classement recherché. Pour en savoir davantage sur ces services, communiquez avec votre agente de relations avec les exploitants aux coordonnées indiquées ci-dessous.

La CITQ vous remercie de votre collaboration et vous invite à communiquer, au besoin, avec Julie Tremblay, votre agente de relations avec les exploitants, en composant le 450 679-3737 (Montréal et les environs) ou le 1 866 499-0550 (aucuns frais), poste 232, qui sera heureuse de répondre à vos questions sur la classification de votre établissement.

Dans l'espoir que vous obtiendrez tout le succès espéré, nous vous prions d'accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



art.54

Michel Rheault

MR/jb

p. j. Trousse de bienvenue

Le 16 août 2013

Monsieur Sarto Arsenault
CHALET DU 1925
[REDACTED] art.54
[REDACTED]

Objet : Résultat de classification - Établissement 264250

Monsieur,

Suite à la visite de classification effectuée le 18 juin 2013 par le classificateur, votre résidence de tourisme:

CHALET DU 1925
1925, boulevard de Douglas, Gaspé

a obtenu un résultat de **2 ÉTOILES**.

Vous recevrez votre panonceau au cours des prochaines semaines. Vous devrez afficher celui-ci à la vue du public, à l'entrée de l'établissement.

Vous pouvez par ailleurs interjeter appel du résultat global de la classification de votre établissement. Vous bénéficiez d'un délai de 30 jours suivant la date de la présente lettre pour nous en faire part. La marche à suivre relative à une demande de contestation est remise sur demande. Vous pouvez également la consulter et l'imprimer dans la zone réservée aux exploitants du site www.citq.info. Nous vous rappelons que si vous vous prévaliez de ce privilège, vous ne devez pas apporter d'améliorations tant que la contre-visite ne sera pas effectuée, sans quoi nous n'évaluons plus les mêmes réalités.

Nous vous transmettons à la page suivante le niveau obtenu dans chacun des groupes évalués lors de la visite de classification. De plus, vous trouverez en annexe le résultat détaillé pour chaque unité visitée.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7



Prix spécial du jury Ulysse 2008
Organisation mondiale du tourisme

.../2

<i>Groupes (Nombre de résidences)</i>	<i>Niveau obtenu</i>					
	0	1	2	3	4	5
Chalets du 125 (3) Chalet 1 Chalet 2 Chalet 3						

Si vous apportez des changements ou des améliorations susceptibles de modifier ce résultat, vous aurez le loisir de demander une visite intérimaire, à vos frais, avant la prochaine visite de classification prévue dans deux ans. Avant d'entreprendre des travaux, nous vous suggérons de faire appel à nos services de scénarisation qui vous permettront de mieux cibler vos investissements en fonction du résultat recherché. Consultez le dépliant ci-joint pour en savoir davantage.

Pour toute question sur cette classification, veuillez communiquer avec Julie Tremblay, votre agente de relations avec les exploitants, par téléphone au 450 679-3737 ou au 1 866 499-0550, poste 232, ou visitez la zone réservée aux exploitants sur le site web de la CITQ au www.citq.info.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



art.54

Michel Rheault

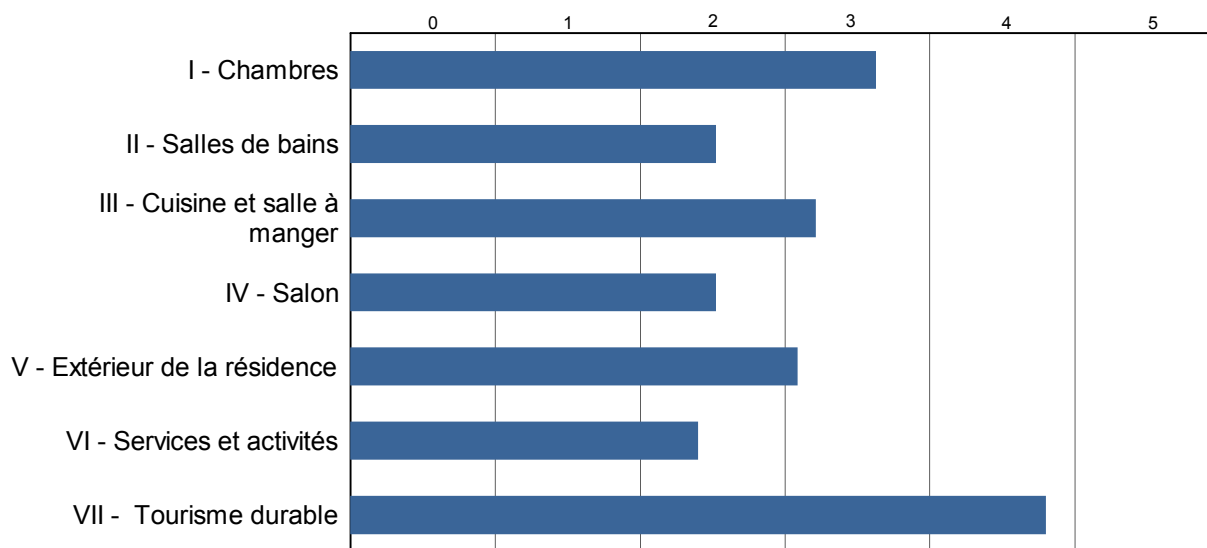
MR/jt

Groupe : Chalets du 125

Unité visitée : Chalet 1

Sections

Niveau obtenu

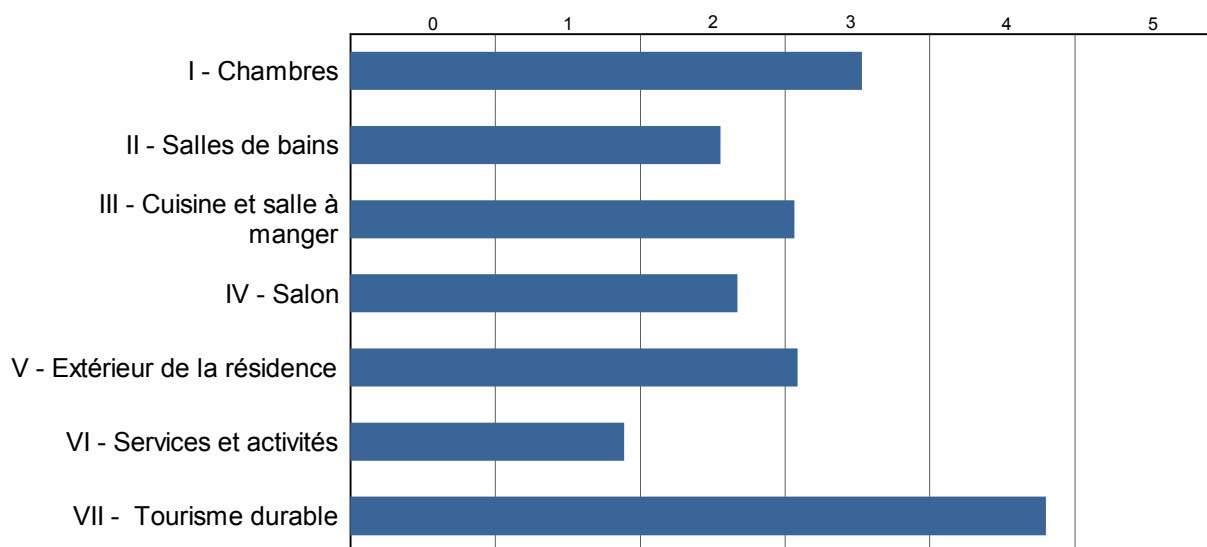


Groupe : Chalets du 125

Unité visitée : Chalet 2

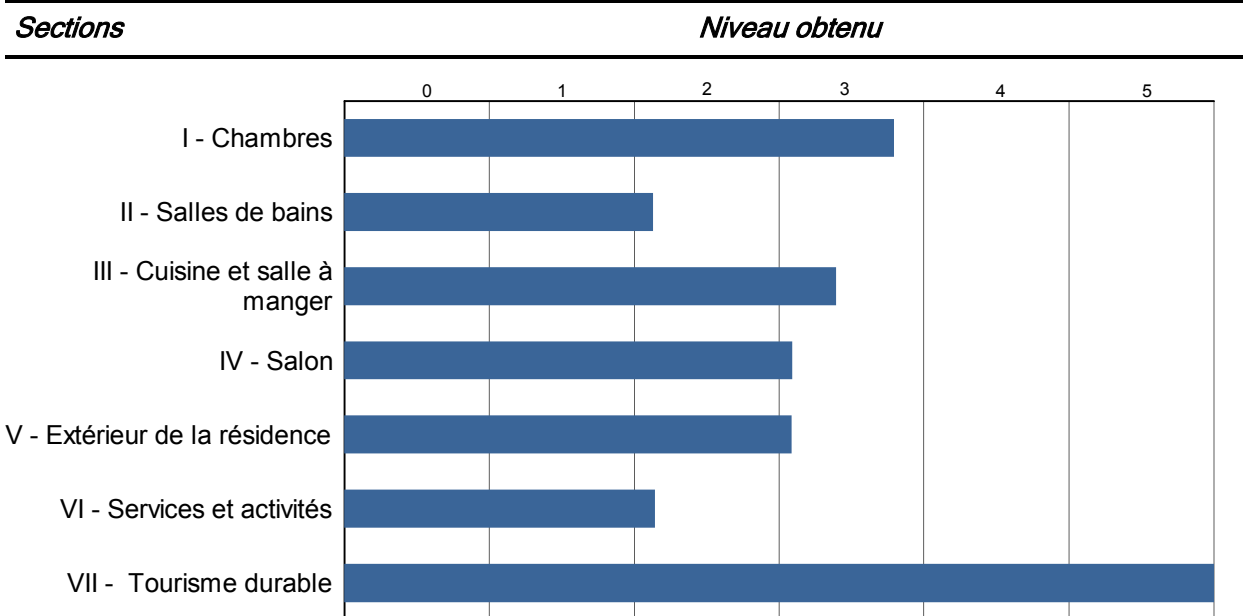
Sections

Niveau obtenu



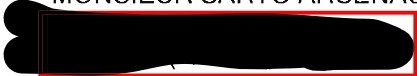
Groupe : Chalets du 125

Unité visitée : Chalet 3



Le 23 juillet 2015

CHALET DU 1925
MONSIEUR SARTO ARSENAULT

 art.54

Objet : Résultat de classification – Établissement 264250

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint la fiche-résultat de la visite de classification de votre établissement effectuée le 18 juin 2015. Votre établissement est classé **2 étoiles**.

Ce classement fait suite à la directive ministérielle exigeant que le résultat de classification corresponde à celui de l'unité la plus faible. Cependant, si vous désirez que le consommateur soit mieux informé sur la qualité de chacune des installations que vous mettez en location, la CITQ vous recommande de faire des demandes d'attestations distinctes regroupant les unités de même niveau.

Étant donné que l'une de vos unités est d'un niveau supérieur à votre classement global, nous vous offrons la possibilité de faire des demandes d'attestations distinctes regroupant les unités de même niveau. Les consommateurs seraient ainsi mieux informés sur la qualité de chacune des installations que vous mettez en location.

Pour toute information relative aux résultats, veuillez communiquer avec Gabriel Vaillancourt, au poste 240. La CITQ offre également des services à valeur ajoutée, comme des lettres de détails, des visites intermédiaires ou des visites de scénarisation. Veuillez vous adresser à votre agent.

Si votre classement demeure le même et qu'il n'y a pas de modification au nom de votre établissement, votre panneau, tenant lieu d'attestation ministérielle, demeure valide et doit continuer d'être affiché à la vue du public. Sinon, un nouveau panneau vous sera transmis. Si votre établissement est visité pour la première fois, vous devrez afficher le panneau fourni à la vue du public. La prochaine visite de classification aura lieu dans moins de deux ans de la date de la présente visite.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,

 art.54

Michel Rheault

p. j.



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

RÉSULTAT DE VISITE — RÉSIDENCE DE TOURISME

Nom de l'établissement: CHALETS DU 1925
Adresse de l'établissement: 1925, boulevard de Douglas, Gaspé (Québec) G4X 2W9
Numéro de l'établissement: 264250
Nombre d'unités: 3
Date de la visite: 19 juin 2015

CLASSEMENT

2 étoiles

GROUPES	UNITÉS	SECTIONS	NIVEAU SECTIONS	NIVEAU UNITÉS	NIVEAU GROUPES
CHALET Du 1925					2
	1			2	
		SECTION 1 : LES CHAMBRES	3		
		SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	2		
		SECTION 3 : LA CUISINE ET LA SALLE À MANGER	3		
		SECTION 4 : LE SALON	2		
		SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE	2		
		SECTION 6 : SERVICES ET ACTIVITÉS	2		
		SECTION 7 : LE TOURISME DURABLE	5		
	2			2	
		SECTION 1 : LES CHAMBRES	3		
		SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	2		
		SECTION 3 : LA CUISINE ET LA SALLE À MANGER	3		
		SECTION 4 : LE SALON	2		
		SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE	3		
		SECTION 6 : SERVICES ET ACTIVITÉS	2		
		SECTION 7 : LE TOURISME DURABLE	5		

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

	3		3	
	SECTION 1 : LES CHAMBRES	3		
	SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	2		
	SECTION 3 : LA CUISINE ET LA SALLE À MANGER	3		
	SECTION 4 : LE SALON	3		
	SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE	3		
	SECTION 6 : SERVICES ET ACTIVITÉS	2		
	SECTION 7 : LE TOURISME DURABLE	5		

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
 info@citq.qc.ca • www.citq.info
 1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

economical Souscrit par La compagnie d'assurance Missisquoi		invessa assurances services financiers		Invesa Assurances Générales (cc) 225 Promenade du Centropolis Bureau 220 Laval, Québec H7T 0B3	
ASSURANCE		CONDITIONS PARTICULIÈRES		- DECLARATIONS	
N° COUTIER 5532		MÉTHODE DE FACTURATION Facturation à l'agence (CITQ (12 vers.))		RÉF. CLIENT 060398	ANCIEN N° [REDACTED]
NOM ET PRÉNOMS (OU RAISON SOCIALE) ET ADRESSE DE L'ASSURÉ Corinne Boulay & Sarto Arsenault [REDACTED] art.54		OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT Renouvellement, Résidence de tourisme RWL Date d'effet: 2015/05/01			
SITUATION DU RISQUE 0001 1925 boul. de Douglas #1-2-3 Gaspé, Québec , G4X 2W9		LES GARANTIES ANTERIEURES DE LA POLICE SONT ANNULÉES ET REMPLACÉES OU MODIFIÉES À PARTIR DE LA PRISE D'EFFET DE CE DOCUMENT.		N° DE RÉVISION 1505-001	
		PROFESSION		DATE DE NAISSANCE 1961/10/23	
		EMPLOYEUR		1961/10/23	
DUREE DU CONTRAT Année Mois Jour 12 2015/05/01 2016/05/01		AFFECTATION (Aucune activité professionnelle non déclarée n'est exercée sur ces lieux). Loué à des tiers			
CHAUFFAGE Électrique		CHAUFFAGE AUX. Aucun			
CONSTRUCTION Triplex, Autre, 1940		PROTECTION Plus de 300 mètres, Plus de 13 kilomètres			
SEULES SONT ACCORDEES LES GARANTIES EN REGARD DESQUELLES IL EST STIPULE UN MONTANT DE GARANTIE, ET UNIQUEMENT AUX CONDITIONS ÉNONCÉES À LEUR ÉGARD.					
ASSURANCE HABITATION FORMULAIRE N° → 5122 FRANCHISE → [REDACTED] APPLICABLE UNIQUEMENT AU CHAPITRE 1					
CHAPITRE 1	5122-Bâtiments et/ou Contenu (spécifiés)		CHAPITRE 2	CHAPITRE 3	CHAPITRE 4
A	B	C	D	E	F
BÂTIMENT D'HABITATION	DEPENDANCES	BIENS MEUBLES	FRAIS DE SUBSISTANCE SUPPLEMENTAIRES	RESPONSABILITÉ CIVILE	REMBOURSEMENT VOLONTAIRE DES FRAIS MÉDICAUX
[REDACTED]					
RISQUES OU SITUATIONS SUPPLÉMENTAIRES DEVANT FAIRE L'OBJET DU CHAPITRE 2					
art.54					
FORMULAIRE	FRANCHISE	GARANTIE	CHAPITRE 5	MONTANT DE GARANTIE	PRIME OU RISTOURNE (CR)
[REDACTED]					
5006		Responsabilité Civile des Particuliers		2 000 000 \$	160,00 \$
[REDACTED]					
art.54					
VEUILLEZ LIRE VOTRE CONTRAT ATTENTIVEMENT - IL CONTIENT CERTAINES RESTRICTIONS QU'IL VOUS IMPORTE DE CONNAÎTRE - VOUS POUVEZ AUSSI VOUS ADRESSER À VOTRE COURTIER QUI SE FERA UN PLAISIR DE VOUS DONNER TOUTES LES EXPLICATIONS QUE VOUS POURRIEZ DESIRER.					
art.54 [REDACTED]		CE DOCUMENT CONTIENT UNE CLAUSE POUVANT LIMITER LE MONTANT DE L'INDEMNITÉ		PRIME (OU RISTOURNE) CETTE PAGE [REDACTED]	
PRIME (OU RISTOURNE) TOTALE [REDACTED]		art.54			



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Demande d'attestation de classification

Identifiant de l'établissement : 264250

CHALETS DU 1925
Monsieur Sarto Arsenault

art.54

Établissement

Nom

CHALETS DU 1925

Adresse ou localisation géographique

1925, boulevard de Douglas

Municipalité

Gaspé

Code postal

G4X 2W9

Téléphone

418 750-9530

Télécopieur

Catégorie

Résidences de tourisme

Nombre maximal d'unités

3

Détail des types d'unités

3 appartement(s), maison(s), chalet(s)

Exploitant

Nom

SARTO ARSENAULT ET CORINNE BOULAY

NEQ

Adresse

Municipalité

Code postal

art.54

Représentant

Sarto Arsenault

Téléphone

Télécopieur

Nom du représentant (en lettres moulées)

SARTO ARSENAULT

X

art.54

Signature du représentant

Date

2016-01-23

novembre 15

Corporation de l'industrie touristique du Québec
1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Téléphone : 450 679-3737
Aucuns frais : 1 866 499-0550
Télécopie : 450 679-1489

Courriel : info@citq.qc.ca
Internet : www.citq.info

Facture Invoice

N° compte / Account No. [REDACTED]
N° police / Policy No. [REDACTED] art.54
Facture / Invoice [REDACTED]
Date 2015/04/09
Page 1

Corinne Boulay & Sarto Arsenault

art.54

Chargé de compte / Account clerk
Inversa (CITQ)

Représentant des ventes / Sales Representative
Johanne Laurin (CITQ)

Courriel: _____
S.V.P. INSCRIRE VOTRE ADRESSE DE COURRIEL / PLEASE WRITE YOUR EMAIL ADDRESS

S.V.P. SÉPARER ET RETOURNER CETTE PARTIE AVEC VOTRE REMISE / PLEASE DETACH AND RETURN THIS PART WITH YOUR REMITTANCE

Nom de l'assuré / Insured's Name

Corinne Boulay & Sarto Arsenault

N° de police / Policy No.

Durée de la police / Policy period

2015/05/01 - 2016/05/01

Type de transaction Transaction type	Prise d'effet Effective	Compagnie Company	Description	Montant Amount
Renouvellement	2015/05/01	CITQ (TEF) - Economical	[REDACTED]	[REDACTED]
Renouvellement	2015/05/01	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
Renouvellement	2015/05/01	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
art.54				

doresu

Total

Vous pouvez payer le total de votre facture en un seul versement sur le site web de certaines institutions bancaires (Assurez vous de choisir "Inversa - Cabinet Central") Institutions Participantes : BMO, Nationale, Laurentienne et Desjardins

**Merci
Thank you**

N.B. EN GARDANT CES DOCUMENTS VOUS CONVENEZ DE PAYER LA PRIME / P.S. ACCEPTANCE OF THESE DOCUMENTS IS AN AGREEMENT TO PAY.
NOTRE RÉMUNÉRATION PRINCIPALE CONSISTE À UN POURCENTAGE PAYÉ PAR L'ASSUREUR / OUR MAIN REMUNERATION CONSISTS OF A PERCENTAGE OF COMMISSION PAID BY THE INSURER.

art.54

N° facture / Invoice No.

Date

2015/04/09

Le 28 juillet 2017

CHALETS DU 1925
MONSIEUR SARTO ARSENAULT

[REDACTED]
[REDACTED] art.54

Objet: Résultat de classification — Établissement 264250

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint la fiche-résultat de la visite de classification de votre établissement. Votre établissement est classé **2 étoiles**.

Vous pouvez interjeter appel de ce résultat dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous pouvez demander la marche à suivre à votre agent ou la consulter dans la zone réservée aux exploitants du www.citq.info.

Nous vous rappelons que pour vous prévaloir de la possibilité d'en appeler du résultat, vous ne devez avoir apporté aucune modification, amélioration ou rénovation tant que nous n'aurons pas effectué de contre-visite de votre établissement.

Pour toute information relative aux résultats, veuillez communiquer avec Gabriel Vaillancourt, au poste 240. La CITQ offre également des services à valeur ajoutée, comme des lettres de détails, des visites intérimaires ou des visites de scénarisation. Veuillez-vous adresser à votre agent.

Si votre classement demeure le même et qu'il n'y a pas de modification au nom de votre établissement, votre panneau, tenant lieu d'attestation ministérielle, demeure valide et doit continuer d'être affiché à la vue du public. Sinon, un nouveau panneau vous sera transmis. Si votre établissement est visité pour la première fois, vous devrez afficher le panneau fourni à la vue du public. La prochaine visite de classification aura lieu moins de deux ans après la date de la présente visite.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,

[REDACTED] art.54

Michel Rheault
p.j.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

RÉSULTAT DE VISITE — RÉSIDENCE DE TOURISME

Nom de l'établissement: CHALETS DU 1925
 Adresse de l'établissement: 1925, boulevard de Douglas, Gaspé (Québec) G4X 2W9
 Numéro de l'établissement: 264250
 Nombre d'unités: 3

CLASSEMENT

2 étoiles

GROUPES	UNITÉS	SECTIONS	NIVEAU SECTIONS	NIVEAU UNITÉS
RT	1			
				2
		SECTION 1 : LES CHAMBRES	3	
		SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	2	
		SECTION 3 : L'ESPACE REPAS	2	
		SECTION 4 : LE SALON	2	
		SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE	1	
		SECTION 6 : LES SERVICES, INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS	2	
	2			2
		SECTION 1 : LES CHAMBRES	3	
		SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	2	
		SECTION 3 : L'ESPACE REPAS	2	
		SECTION 4 : LE SALON	2	
		SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE	1	
		SECTION 6 : LES SERVICES, INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS	2	
	3			2
		SECTION 1 : LES CHAMBRES	2	
		SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	2	

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
 info@citq.qc.ca • www.citq.info
 1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

		SECTION 3 : L'ESPACE REPAS	2	
		SECTION 4 : LE SALON	3	
		SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENTE	1	
		SECTION 6 : LES SERVICES, INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS	1	

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
 info@citq.qc.ca • www.citq.info
 1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

REÇU LE

21 SEP. 2017

ASSURANCE	CONDITIONS PARTICULIERES	- DECLARATIONS
-----------	--------------------------	----------------

N° COUTIER 5532	METHODE DE FACTURATION Facturation à l'agence (CITQ (12 vers.))	REF. CLIENT 060398	ANCIEN N°	PAGE 1
--------------------	--	-----------------------	-----------	-----------

NOM ET PRENOMS (OU RAISON SOCIALE) ET ADRESSE DE L'ASSURE		OBJET DU PRESENT DOCUMENT
---	--	---------------------------

Corinne Boulay & Sarto Arsenault
art.54

#établissement : 264250

SITUATION DU RISQUE	AFFECTATION (aucune activité professionnelle, pas de droit de vote, pas de mandat...)	1007/10/20
---------------------	---	------------

0001 Loué à des tiers

1925 boul. de Douglas #1-2-3
Gaspé, Québec , G4X 2W9

CHAUFFAGE AUX.	Electrique Aucun
----------------	---------------------

DURÉE DU CONTRAT Année Mois Jour Année Mois Jour CONSTRUCTION Triplex Autre 1940

DU 12:01AM	12	2017/05/01	AU 12:01AM	2018/05/01	PROTECTION	Plus de 300 mètres, Plus de 13 kilomètres
---------------	----	------------	---------------	------------	------------	---

L'HEURE LOCALE A L'ADRESSE POSTALE DE L'ASSURE DESIGNÉ

SEULES SONT ACCORDEES LES GARANTIES EN REGARD DESQUELLES IL EST STIPULE UN MONTANT DE GARANTIE, ET UNIQUEMENT AUX CONDITIONS ENONCEES A LEUR EGARD.

ASSURANCE HABITATION FORMULAIRE N° 5122 FRANCHISE 1 000 \$ APPLICABLE UNIQUEMENT AU CHAPITRE 1

CHAPITRE E	1	5122-Bâtiments et/ou Contenu (spécifiés)	CHAPITRE SECTION	2	CHAPITRE	3	CHAPITRE	4	PRIME OU RISTOURNE (CR)
---------------	---	---	---------------------	---	----------	---	----------	---	----------------------------

A PAYEMENT D'HABITATION	B DEFENDANCES	C BIENS MEUBLES	D FRAIS DE SUBSISTANCE SUPPLEMENTAIRES	E RESPONSABILITE CIVILE	F REMBOURSEMENT VOLONTAIRE DES FRAIS MEDICAUX	G REGLEMENT VOLONTAIRE DES	INDENNISATION VOLONTAIRE DES	CARTES DE CREDIT ET CONTREFAÇON
--------------------------------------	-------------------------	---------------------------	--	-----------------------------------	---	---	---------------------------------	------------------------------------

	REGION	DOWNGRADES MATERIALS	EMPLOYES DE MAISON	
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
PAD SINIESTE	PAD PERSONAL	PAD CONSUMOS		

RISQUES OU SITUATIONS SUPPLEMENTAIRES DEVANT FAIRE L'OBJET DU CHAPITRE 2

art.54

FORMULAIRE	FRANCHISE	GARANTIE	CHAPITRE 5	ENTREPRENEUR	ENTREPRENEUR
------------	-----------	----------	------------	--------------	--------------

	MONTANT DE GARANTIE	PRIME SO RISTOURNE (CR)

0000	Responsabilité Civile des Particuliers	2 000 000 \$
------	--	--------------

VEUILLEZ LIRE VOTRE CONTRAT ATTENTIVEMENT - IL CONTIENT CERTAINES RESTRICTIONS QU'IL VOUS IMPORTE DE CONNAÎTRE - VOUS POUVEZ AUSSI VOUS ADRESSER À VOTRE COURTIER QUI SE FERA UN PLAISIR DE VOUS DONNER TOUTES LES EXPLICATIONS QUE VOUS POURRIEZ DÉSIRER.

CE DOCUMENT CONTIENT UNE CLAUSE POUVANT LIMITER LE MONTANT DE L'INDENNITÉ	PRIME (OU RISTOURNE) CETTE PAGE
--	--

	art.54	L'INDEMNITE	
		PRIME (OU RISTOURNE) TOTALE	

REPRESENTANT AUTORISE



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Demande d'attestation de classification

REÇU LE

21 SEP. 2017

Identifiant de l'établissement : 264250

CHALETS DU 1925
Monsieur Sarto Arsenault

art.54



Établissement

Nom

CHALETS DU 1925

Adresse ou localisation géographique

1925, boulevard de Douglas

Municipalité

Gaspé

Code postal

G4X 2W9

Téléphone

418 750-9530

Télécopieur

Catégorie

Résidences de tourisme

Nombre maximal d'unités

3

Détail des types d'unités

3 appartement(s), maison(s), chalet(s)

Exploitant

Nom

SARTO ARSENAULT ET CORINNE BOULAY

NEQ

Adresse

art.54

Municipalité

Code postal

Représentant

Sarto Arsenault

Téléphone

art.54

Télécopieur

Nom du représentant (en lettres moulées)

SARTO ARSENAULT

X

Signature du représentant

art.54

Date

2017-09-16

septembre 17

Corporation de l'industrie touristique du Québec
1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Téléphone : 450 679-3737
Aucuns frais : 1 866 499-0550
Télécopie : 450 679-1489

Courriel : info@citq.qc.ca
Internet : www.citq.info

RECU LE

30 SEP 73

ASSURANCE		CONDITIONS PARTICULIERES		DECLARATIONS	
N° COURTIER 5532	METHODE DE FACTURATION Facturation à l'agence (12 versements)	REF. CLIENT 060398	ANCIEN N°	CONTRAT N°	PAGE 1
NOM ET PRENOMS (OU RAISON SOCIALE) ET ADRESSE DE L'ASSURE Corinne Boulay & Sarto Arsenault [REDACTED] art.54		OBJET DU PRESENT DOCUMENT Renouvellement, Résidence de tourisme RWL Date d'effet: 2019/05/01			
SITUATION DU RISQUE 0001 1925 boul. de Douglas #1-2-3 Gaspé, Québec , G4X 2W9		LES GARANTIES ANTERIEURES DE LA POLICE SONT ANNULEES ET REMPLACEES OU MODIFIEES A PARTIR DE LA PRISE D'EFFET DE CE DOCUMENT.		N° DE REVISION 1905-001	
		PROFESSION		DATE DE NAISSANCE	
		EMPLOYEUR		1961/10/23	
DUREE DU CONTRAT Année Mois Jour 12 2019/05/01 AU 2020/05/01 12 01AM 12 01AM		AFFECTATION (Aucune activité professionnelle non déclarée n'est exercée sur ces lieux). Loué à des tiers			
		CHAUFFAGE Electrique			
		CHAUFFAGE AUX. Aucun			
L'HEURE LOCALE A L'ADRESSE POSTALE DE L'ASSURE DESIGNEE CREANCIERS HYPOTHECAIRES VOIR LA CLAUSE DE GARANTIE D'INDEMNISATION AU DOSSE		CONSTRUCTION Triplex, Autre, 1940			
		PROTECTION Plus de 300 mètres, Plus de 13 kilomètres			

SEULES SONT ACCORDEES LES GARANTIES EN REGARD DESQUELLES IL EST STIPULE UN MONTANT DE GARANTIE, ET UNIQUEMENT AUX CONDITIONS ENONCEES A LEUR EGARD.

CHAPITRE E	1	5122-Bâtiments et/ou Contenu (spécifiés)			CHAPITRE SECTION	2	CHAPITRE	3	CHAPITRE	4	VALEUR DU RISTOURNE (CR)
A	B	C	D	E	F	G					
BÂTIMENT D'HABITATION	DÉPENDANCES	BIENS MEUBLES	FRAIS DE SUBSISTANCE SUPPLÉMENTAIRES	RESPONSABILITÉ CIVILE	REMBOURSEMENT VOLONTAIRE DES FRAIS MÉDICAUX	RÈGLEMENT VOLONTAIRE DES DOMMAGES MATÉRIELS	INDENNISATION VOLONTAIRE DES EMPLOYES DE MAISON	CARTES DE CREDIT ET CONTREFAÇON			
				PAR SINISTRE	PAR PERSONNE	PAR SINISTRE					

RISQUES OU SITUATIONS SUPPLEMENTAIRES DEVANT FAIRE L'OBJET DU CHAPITRE 2

art.54

FORMULAIRE	FRANCHISE	GARANTIE	CHAPITRE 5	MONTANT DE GARANTIE	PRIME OU RISTOURNE (CR)
[REDACTED]			art.54	[REDACTED]	[REDACTED]
				[REDACTED]	[REDACTED]
				[REDACTED]	[REDACTED]
				[REDACTED]	[REDACTED]
5006		Responsabilité Civile des Particuliers	art.54	2 000 000 \$	[REDACTED]
[REDACTED]				[REDACTED]	[REDACTED]
				[REDACTED]	[REDACTED]
				[REDACTED]	[REDACTED]

VEUILLEZ LIRE VOTRE CONTRAT ATTENTIVEMENT - IL CONTIENT CERTAINES RESTRICTIONS QU'IL VOUS IMPORTE DE CONNAITRE - VOUS POUVEZ AUSSI VOUS ADRESSER A VOTRE COURTIER QUI SE FERA UN PLAISIR DE VOUS DONNER TOUTES LES EXPLICATIONS QUE VOUS POURRIEZ DESIRER.

 art.54 REPRESENTANT AUTORISE	CE DOCUMENT CONTIENT UNE CLAUSE POUVANT LIMITER LE MONTANT DE L'INDEMNITÉ	PRIME (OU RISTOURNE) CETTE PAGE	
		PRIME (OU RISTOURNE) TOTALE	

art.54



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Demande d'attestation de classification

REÇU LE

30 SEP. 2019

Identifiant de l'établissement : 264250

CHALET DU 1925
Monsieur Sarto Arsenault

art.54

ATTENTION : Veuillez
joindre votre preuve
d'assurance responsabilité
civile à ce document.

Établissement

Nom

CHALET DU 1925

Adresse ou localisation géographique

1925, boulevard de Douglas

Municipalité

Gaspé

Code postal

G4X 2W9

Téléphone

418 750-9530

Télécopieur

Catégorie

Résidences de tourisme

Nombre maximal d'unités

3

Détail des types d'unités

3 appartement(s), maison(s), chalet(s)

Exploitant

Nom

SARTO ARSENAULT ET CORINNE BOULAY

NEQ

Adresse

art.54

Municipalité

Code postal

art.54

Représentant

Sarto Arsenault

Téléphone

Télécopieur

Nom du représentant (en lettres moulées)

SARTO ARSENAULT

art.54

X

Signature du représentant

Date

2019-09-26

septembre 19

Corporation de l'industrie touristique du Québec
1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Téléphone : 450 679-3737
Aucuns frais : 1 866 499-0550
Télécopie : 450 679-1489

Courriel : info@citq.qc.ca
Internet : www.citq.info

Le 20 septembre 2022

Monsieur, Sarto Arsenault
[REDACTED] art.54
[REDACTED]

N/Réf. : Établissement n° 264250
Adresse : 1925, boulevard de Douglas, Gaspé

**Objet : Enregistrement de votre établissement d'hébergement
touristique**

Monsieur,

La nouvelle Loi et le nouveau Règlement sur l'hébergement touristique sont entrés en vigueur le 1^{er} septembre 2022.

Puisque l'établissement cité en rubrique possédait à cette date une attestation de classification en vertu de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique, il est automatiquement réputé être enregistré en vertu de la nouvelle loi.

Un numéro d'enregistrement sous la catégorie « Établissements d'hébergement touristique général » vous est donc émis pour l'établissement mentionné ci-dessus. Prenez note qu'il s'agit du même numéro que votre numéro d'établissement (264250). Cet enregistrement est valide jusqu'au 31 mai 2023.

Pour plus d'informations sur les nouvelles catégories, nous invitons à consulter [notre communiqué du 1^{er} septembre](#).

Selon l'article 9 du Règlement sur l'hébergement touristique, l'avis écrit ci-joint doit être affiché à la vue de la clientèle touristique, à l'entrée principale de l'établissement. Prenez note que votre panneau pourra lui aussi demeurer en place jusqu'au 31 août 2023, le cas échéant.

Également, vous devrez afficher dans toutes vos publicités le numéro d'enregistrement de votre établissement.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7



ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE ENREGISTRÉ

264250

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

CHALET DU 1925

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

1925, boulevard de Douglas, Gaspé

ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

Établissements d'hébergement
touristique général

CATÉGORIE

Programme - CITQ
Contrat d'assurance
Renouvellement

Document préparé pour :

Corinne Boulay et Sarto Arsenault

par l'intermédiaire de :

Invessa Assurances & Services Financiers

Programme - CITQ
Contrat d'assurance
Renouvellement

assurances | services financiers
invessa

N° de police [REDACTED] **art.54**

Conditions particulières

Entrée en vigueur le 1/5/2023

Moyennant le versement du montant de la prime indiqué, et en conformité avec les termes d'assurance, les assureurs (ci-après nommés l'Assureur ou la Compagnie) s'engagent à indemniser l'Assuré conformément aux présentes Conditions particulières et aux formulaires qui y sont annexés.

Nom de l'Assuré

Corinne Boulay et Sarto Arsenault

Adresse postale de l'Assuré

art.54

Emplacements et bénéficiaires

1925 boul de Douglas #1-2-3, Gaspé (Québec) G4X 2W9

Nom de la société de courtage

Invessa Assurances & Services Financiers
220-225 Promenade du Centropolis
Laval (Québec) H7T 0B3

Téléphone : (450) 781-6560
Site Web : www.invessa.com
Courriel : info@invessa.com

Télécopieur : (450) 781-4851

Durée de la garantie (0H01 heure normale à l'adresse postale de l'assurée)

De **1 mai, 2023** à **1 mai, 2024**

Description des activités de l'assuré

Location immobilière

Sommaire d'assurance et montant de la prime annuelle

Garantie	Montant de la prime annuelle	Prime minimum retenue du montant de la garantie
Biens	Inclus	Nulle
Responsabilité	Inclus	Nulle
Autre	Inclus	Nulle

Montant total de la prime annuelle

Montant de prime à verser (taxes en sus)

[REDACTED] **art.54**

En foi de quoi, l'Assureur a attesté et signé les présentes. Toutefois, ledit contrat d'assurance n'entrera en vigueur que si le présent document est contresigné par un représentant autorisé de l'Assureur.

art.54

Contresigné par _____

Représentant autorisé

Contresigné par _____

Représentant autorisé

15 mars, 2023

VZA

CERTAINES DISPOSITIONS DU CONTRAT D'ASSURANCE POURRAIENT RÉDUIRE LES MONTANTS DE GARANTIE

Programme - CITQ
Contrat d'assurance
Description de la garantie

assurances | services financiers
invesa

N° de police : [REDACTED]

Conditions particulières

Entrée en vigueur le 1/5/2023

art.54

N° du formulaire	Garantie	Franchise	Règle prop.	Montant de garantie
Biens				
5105	Bâtiment et contenu - Risques désignés			
	Garantie A - Bâtiment d'habitation			
	Empl. 1 (1925 boul de Douglas #1-2-3, Gaspé (Québec))	[REDACTED]		[REDACTED]
	Garantie C - Biens Meubles (contenu)			
	Empl. 1 (1925 boul de Douglas #1-2-3, Gaspé (Québec))	[REDACTED]		[REDACTED]
	Protection contre l'inflation			
	Empl. 1 (1925 boul de Douglas #1-2-3, Gaspé (Québec))	[REDACTED]		
	Incendie, explosion, fumée suite à un tremblement de terre			
	Empl. 1 (1925 boul de Douglas #1-2-3, Gaspé (Québec))	[REDACTED]		
4140	Avenant dispositions légales			
	Empl. 1 (1925 boul de Douglas #1-2-3, Gaspé (Québec))	[REDACTED]		[REDACTED]
PROM01	Réduction de franchise			
	Empl. 1 (1925 boul de Douglas #1-2-3, Gaspé (Québec))			

art.54

Remarques particulières

Dans le cadre du programme des résidences d'hébergement (CITQ), la permission est accordée à l'assuré d'effectuer la location à court terme soit en partie ou en totalité.

Empl. 1 (1925 boul de Douglas #1-2-3, Gaspé (Québec))

Responsabilité

5441	Responsabilité civile			
	Garantie E - Responsabilité civile			2 000 000
	[REDACTED]	art.54		[REDACTED]
	[REDACTED]			[REDACTED]
	[REDACTED]			[REDACTED]
	[REDACTED]			[REDACTED]
	[REDACTED]			[REDACTED]

Il est entendu que les couvertures et les limites de la garantie responsabilité civile s'appliquent par emplacement le cas échéant.

Autre

5001	Autre libellé	art.54
	[REDACTED]	
	[REDACTED]	

Montant de prime annuelle :

art.54

Programme - CITQ
Contrat d'assurance
Emplacement 1

assurances | services financiers
invessa

N° de police : [REDACTED]

Renseignements de souscription

Entrée en vigueur le 1/5/2023

art.54

Adresse

1925 boul de Douglas #1-2-3, Gaspé (Québec) G4X 2W9

Renseignements sur l'inspection

Renseignements sur l'inspection : Cet emplacement n'a pas été inspecté

Renseignements sur l'évaluation

Évaluation : Ce risque n'a pas été évalué

Bâtiment

Année de construction : 1940

Superficie totale :

Nombre d'étages :

Construction

Mur : Bois

Finition du toit :

Sous-sol :

Toit :

Sol :

Mécanique

Électricité :

Plomberie :

Chauffage :

Carburant utilisé :

Appareil électrique

Énergie électrique

Rénovations du bâtiment

Électricité : 2004

Plomberie : 2004

Chauffage :

Toiture :

2004

2004

Protection incendie

Prise d'eau : À plus de 300 mètres

Cat. Extincteur :

Type d'agent :

Prise d'eau et tuyau d'incendie : Non

Caserne :

% Couvert :

Système d'alarme :

À plus de 13 kilomètres

Aucun/Ne s'applique pas

Assurance des risques criminels

Système d'alarme : Aucun/Ne s'applique pas

Type de coffre-fort :

Pêne Dormant :

Catégorie de
coffre-fort :

Oui

Fenêtre extérieure grillagée/Armature métallique : Non

Glaces incassables : Non

Affectation de l'assuré

Description :

Superficie occupée :

Risques encourus

Aucun risque aux alentours

Résidence touristique

3 logis - Saisonnière - #264250

Rabais

Sans sinsitre inclus

15 mars, 2023

VZA

Programme - CITQ
Contrat d'assurance
Souscripteurs



N° de police : [REDACTED] **art.54**

Conditions particulières

Entrée en vigueur le 1/5/2023

Toute référence à l'Assureur sous-entend individuellement chacun des assureurs mentionnés ci-dessous. La part de sinistre dont l'Assureur sera tenu responsable ne sera en aucun cas supérieure à la proportion assurée indiquée ci-dessous.

Assureurs Participants

Compagnie d'assurance	Proportion assurée	Montant de prime	Prime fixe	Représentant(e) autorisé(e)
Biens				
Promutuel Lanaudière en vertu du contrat n° PROINV2	[REDACTED]	[REDACTED]		_____
Echelon Compagnie D'Assurances Générale en vertu du contrat n° ECHINV1	[REDACTED]	[REDACTED]		_____
Total (Biens)	[REDACTED]	[REDACTED]		
Responsabilité				
Promutuel Lanaudière en vertu du contrat n° PROINV2	[REDACTED]	[REDACTED]		_____
Autre				
Promutuel Lanaudière en vertu du contrat n° PROINV2	[REDACTED]	[REDACTED]		_____
Montant total de la prime		[REDACTED]		

art.54

Programme - CITQ
Contrat d'assurance
Demande de résiliation

assurances | services financiers
invessa

N° de police : XXXXXXXXXX **art.54**

Conditions particulières

Entrée en vigueur le 1/5/2023

Moyennant un remboursement de _____ \$, le(s) soussigné(s) sollicite(nt) la résiliation du contrat d'assurance numéro CIT Q600114 et de tout renouvellement qui s'y rattache à partir du _____ jour du mois de _____ de l'année _____ et dégage(nt) l'Assureur de toute responsabilité en vertu dudit contrat d'assurance et de ses renouvellements à partir de cette date.

Fait à _____

Le _____ jour du mois de _____ de l'année _____.

Nom de l'Assuré

Nom du bénéficiaire

Veuillez indiquer ci-dessous la raison de cette demande de résiliation :

Déclaration de l'offre d'hébergement

2 [Établissement](#)

3 [Exploitant](#)

4 [Représentant](#)

5 [Général](#)

6 [Commodités](#)

7 [Services](#)

8 [Activités sur place](#)

9 [Preuve d'assurance](#)

10 [Acceptations et signatures](#)

Établissement

Adresse principale de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Nom de l'établissement (appellation) *

CHALETS DU 1925

No civique

1925

Odonyme

boulevard de Douglas

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Code postal

G4X2W9

Municipalité

Gaspé

Province

Québec

Téléphones et courriel de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Téléphone principal

4187509530

Poste téléphonique (téléphone principal)

Téléphone secondaire

Poste téléphonique (téléphone secondaire)

Téléphone sans frais

Courriel

Chaletsdu1925@gmail.com

Communication

Langue de communication

Français

Adresse de correspondance

Contact

Multimédia

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Blogue français

Adresse anglaise identique ☒

Blogue anglais

Facebook français

Adresse anglaise identique ☒

Facebook anglais

Instagram français

Adresse anglaise identique ☒

Instagram anglais

Site Internet français

Adresse anglaise identique ☒

Site Internet anglais

Twitter / X français

Adresse anglaise identique ☒

Twitter / X anglais

Catégorie de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Catégorie

Établissements d'hébergement touristique général

Genre de l'établissement

Résidences de tourisme

Types et nombre d'unités d'hébergement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Total des unités	6
Nombre de chambres	0
Nombre de suites	0
Nombre d'appartements	0
Nombre d'appartements/maisons/chalets	6
Nombre d'appartements/condo	3
Nombre de chambres pour appartement/condo	1
Nombre de maisons	0
Nombre de chambres pour maison	0
Nombre de chalets	3
Nombre de chambres pour chalet	1
Nombre de lits en dortoir	0
Nombre de sites à camper	0
Capacité maximale de l'établissement (Nombre de personnes)	4

Saisonnalité

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Indicateur de saisonnalité

Saisonnière

Début période 1 (jour)

21

Début période 1 (mois)

6

Fin période 1 (jour)

30

Fin période 1 (mois)

9

Y a-t-il 2 périodes d'exploitation?

Non

Début période 2 (jour)

Début période 2 (mois)

Fin période 2 (jour)

Fin période 2 (mois)

Description physique de l'établissement

(Cette brève description sera utilisée à des fins administratives et ne sera pas jamais diffusée sur des outils informationnels ou promotionnels.) *

Chalets bord de mer avec Internet HV tout inclus literie, cafetière, tv, ustensiles, couvertures etc... possibilité feu de camps face à la mer avec vue magnifique face au Parc Forillon. A 15 minutes du centre ville de Gaspé et 35 minutes de Percé. Golf de 18 trous à 2 km et plus. Chaletsdu1925@gmail.com Cell 418-750-9530 Pro= Sarto Arsenault

Exploitant

Coordonnées de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Nom de l'exploitant

SARTO ARSENAULT ET CORINNE BOULAY

Forme juridique

Société en nom collectif

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ le cas échéant)

Adresse de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Numéro civique



art.54

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Casier postal

Odonyme



art.54

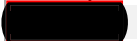
Municipalité



art.54

Succursale

Code postal



Détails de l'adresse

Province



Pays



art.54

Municipalité postale



Téléphones et courriel de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Téléphone principale

4187509530

Poste téléphonique (téléphone principal)

Téléphone secondaire

Poste téléphonique (téléphone secondaire)

Courriel

Chaletsdu1925@gmail.com

Représentant

Informations (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Nom de famille

Arsenault

Prénom

Sarto

Sexe Homme

Adresse du représentant

Numéro civique

art.54

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Casier postal

Odonyme

art.54

Municipalité

Succursale

Code postal

art.54

Détails de l'adresse

Province

Pays

Municipalité postale

Téléphones et courriel du représentant

Téléphone principale

4187509530

Poste téléphonique (téléphone principal)

Téléphone secondaire

Poste téléphonique (téléphone secondaire)

Courriel

Chaletsdu1925@gmail.com

Général

Accessibilité universelle

Votre établissement a-t-il été certifié par Kéroul pour l'accès aux personnes handicapées ? **Non** ☒ **Oui** ☐

Si non, est-ce que votre établissement est, selon vous :
Non accessible

Expérience (maximum de 5) (Ces renseignements peuvent être diffusés)

À la campagne	☒
Bord de l'eau	☒
Historique	☐
À la ferme	☐
Boutique-hôtel	☐
Insolite	☐
À la montagne	☐
Centre-ville	☐
Ressourcement	☐
Affaires	☐
Design	☐
Retraités	☐
Auberge	☐
En forêt	☐
Rustique	☐
Autochtone	☐
Familial	☐

Clientèle (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Groupes	☐
Personnes seules	☒
LBGTQ+	☒
Aînés	☒
Enfants / Adolescents	☐
Familles	☒
Personnes avec une déficience	☐

Tarification (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Prix maximal de l'unité la moins chère	115,00 \$
Prix maximal de l'unité la plus chère	125,00 \$

Modes de paiements acceptés (Ces renseignements peuvent être diffusés)

American Express	☐
Carte de débit	☒
Discover	☐
JCB	☐
MasterCard	☒
Visa	☒
Paypal	☐
Transfert bancaire électronique	☐
Google Pay	☐
Apple Pay	☐

Commodités (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Cuisine	
Cuisine	☐
Cuisinette	☒
Essentiels de cuisine (huile, sel et poivre, etc.).	☒
Vaisselle et couverts	☒
Réfrigérateur	☒
Petit réfrigérateur	☐
Four grille-pain	☐
Cuisinière	☒
Micro-ondes	☒
Lave-vaisselle	☐
Cafetière	☒

Chambre	
Literie	☒
Serviettes	☒

Salle de bain et buanderie	
Articles essentiels (shampooing, savon, papier de toilette)	☐
Baignoire	☐
Douche	☒
Eau chaude	☒
Fer à repasser	☐
Laveuse	☐
Salle de bain privée	☒
Salle de bain partagée	☐
Sécheuse	☐
Séchoir à cheveux	☐

Sécurité

Détecteur de fumée	☒
Détecteur de monoxyde de carbone	☒
Extincteur	☒
Trousse de premiers soins	☒

Extérieur

Aire de pique-nique	☒
Bain à remous/spa	☐
Barbecue	☒
Cour privée	☒
Mobilier d'extérieur	☐
Terrasse ou balcon privé	☒

Chauffage et climatisation

Air climatisée	☐
Chauffage	☒
Foyer au bois	☐
Foyer au gaz	☐
Poêle à combustion	☐

Internet et bureau

Espace de travail	☐
Réseau sans-fil cellulaire (LTE, 3G, 5G)	☒
Téléphone	☐
Wifi gratuit	☒
Wifi avec frais	☐

Famille

Salle de jeux intérieur	☐
Terrain de jeux pour enfants	☐
Lit de bébé	☐

Autre	
Équipement audiovisuel / audio	☐
Salon commun	☐
Sauna	☐
Télévision	☒

Services (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Accueil

Arrivée autonome	☐
Boîte à clé sécurisée	☐
Navette aéroportuaire	☐
Réception	☐
Réservation obligatoire	☐
Transport de bagage	☐
Transport en commun	☐

Sur place

Bloc sanitaire	☐
Boutique	☐
Buanderie	☐
Centre de détente	☐
Consigne	☐
Cuisine commune	☐
Eau potable	☒
Garde d'enfants	☐
Rampe de mise à l'eau	☐
Remise pour bicyclette	☐
Salle communautaire	☐
Station de vidange	☐
Vente de glace	☐
Vente de bois	☐
Vente de propane	☐
Vente d'essence	☐
Vente d'équipements de chasse et pêche	☐

Services — Clientèles d'affaires

Centre d'affaires	☐
Salle de réception, réunion ou congrès	☐
Salle de spectacle / auditorium	☐

Stationnement

Stationnement extérieur gratuit	☒
Stationnement extérieur payant	☐
Stationnement intérieur gratuit	☐
Stationnement intérieur payant	☐

Développement durable

Borne de recharge pour automobiles	☐
Recyclage	☐

Location

Autos	☐
Canot	☐
Embarcations	☐
Équipement de camping	☐
Fatbike	☐
Kayak	☐
Literie	☐
Motoneige	☐
Pédalo	☐
Planche à neige	☐
Planche à pagaie	☐
Prêt-à-camper	☐
Quad/VTT	☐
Raquettes	☐
Skis	☐
Ski de fond	☐
Vélo	☐
Vélo de montagne	☐

Restauration

Service de restauration: déjeuner	☐
Service de restauration: dîner	☐
Service de restauration: souper	☐
Dépanneur licencié	☐
Repas à la ferme	☐
Aubergiste	☐
Bar - permis d'alcool	☐

Autre

Animaux admis SANS FRAIS	☒
Animaux admis AVEC FRAIS	☐

Activités sur place (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Activités culturelles	
Cinéma / film	☐
Tours guidés	☐

Famille	
Animation pour enfants	☐

Sports terrestres	
Golf	☐
Golf miniature	☐
Loisirs organisés	☐
Soccer	☐
Planche à roulettes	☐
Basketball	☐
Galets (Shuffleboard)	☐
Randonnée pédestre	☐
Croquet	☐
Fers	☐
Pétanque	☒
Patins à roues alignées	☐
Hébertisme	☐
Tennis	☐
Volleyball	☒
Vélo	☐
Équitation	☐
Badminton	☒
Baseball	☐
Vélo de montagne	☐
Tir à l'arc	☐

Nature

Belvédère	☒
Chasse	☐
Croisière / excursion en bateau	☐
Géocaching	☐
Interprétation du milieu	☐
Observation astronomique	☐
Observation de la faune	☐
Observation de la flore	☐
Pêche	☐

Sport nautiques

Canot	☐
Kayak	☐
Glissade d'eau	☐
Jeux d'eau	☐
Pédalo	☐
Piscine intérieure	☐
Piscine extérieure	☐
Plage	☐
Planche à pagaie	☐
Planche à voile	☐
Plongée sous-marine	☐
Plongée en apnée	☐
Rabaska	☐
Rafting	☐
Surf	☐
Voilier	☐

Acceptation et signature

Déclaration de culpabilité

La personne qui exploite l'établissement a-t-elle été reconnue coupable, au cours des trois dernières années :

- d'une infraction à une disposition de la Loi sur l'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition d'une loi ou d'un règlement qui pourrait avoir un lien avec l'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique notamment une infraction à l'une des dispositions de la Loi sur le bâtiment (chapitre B-1.1), de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), de la Loi sur la protection du consommateur (chapitre P-40.1) ou de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (chapitre C-61.1), ou de tout règlement pris en vertu de l'une ou l'autre de ces lois.



Non



Oui

Si vous avez répondu OUI, veuillez décrire la nature de l'infraction en identifiant l'article de la loi ou du règlement enfreint et en résumant les faits:

Indiquer la date de la déclaration de culpabilité ou du plaidoyer de culpabilité :

Déclaration - exploitation sexuelle des mineurs

Dans la dernière année, l'établissement a mis en place des mesures afin de sensibiliser les employés, les clients et les visiteurs au caractère criminel de l'exploitation sexuelle des mineurs.



Non



Oui

Si vous avez répondu OUI, veuillez décrire la nature des mesures mises en place :

Diffusion

Les données relatives à l'établissement fournies dans cette déclaration peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos partenaires. Un de ces outils est le site touristique officiel du gouvernement du Québec (BonjourQuebec.com).



J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.



J'accepte que tous les renseignements, à l'exception de l'adresse de mon établissement, soient ainsi utilisés à des fins informationnelles. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans BonjourQuebec.com.



Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Signature

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets.

Prénom

Sarto

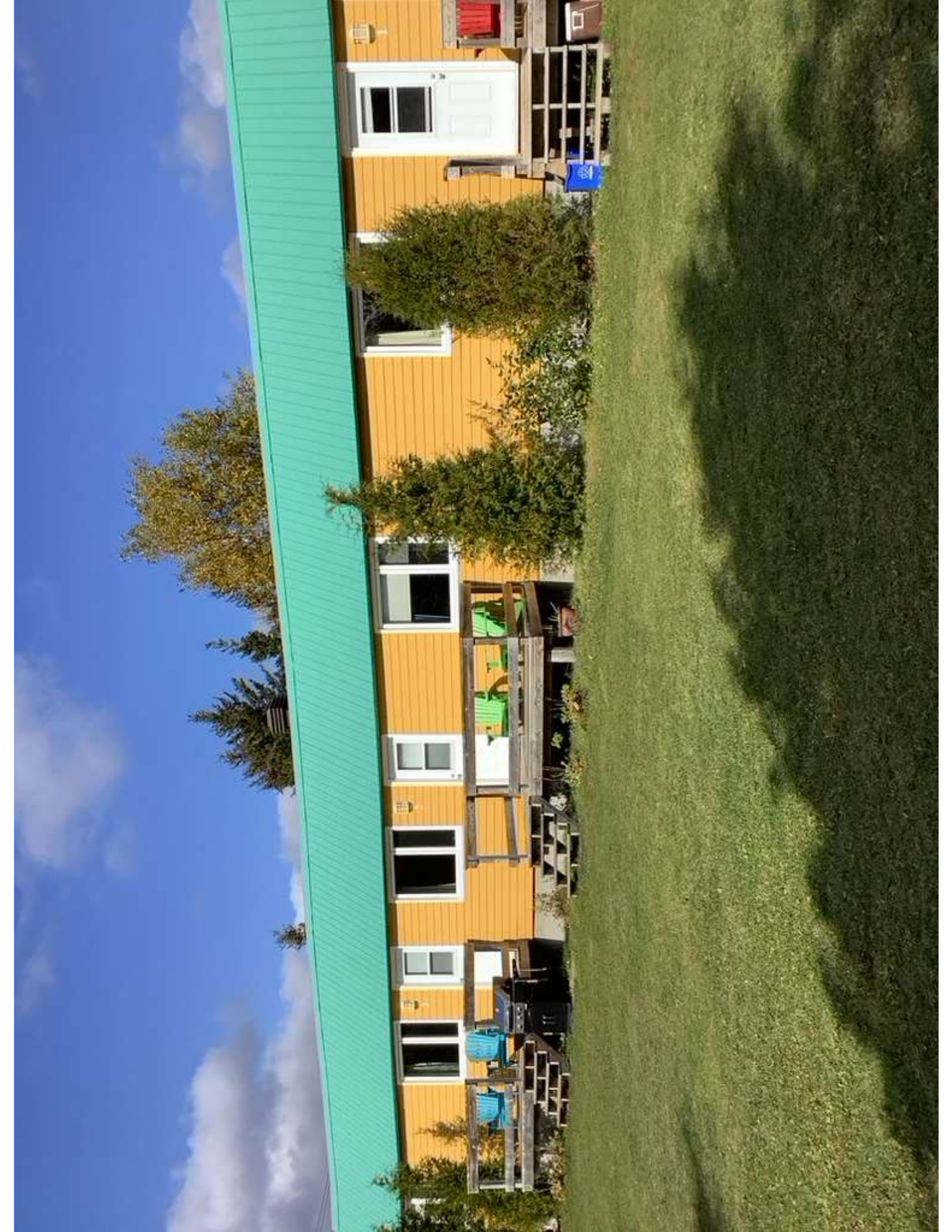
Nom

Arsenault

Date de la déclaration: 13 avril 2023











Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 15 avril 2024

Sarto Arsenault
CHALET DU 1925

art.54

N/Réf. : Enregistrement n° 264250

Objet : Confirmation de fermeture de votre dossier

Bonjour,

Comme suite aux démarches que vous avez effectuées auprès de la CITQ, nous confirmons que le dossier de votre établissement, appartenant à la catégorie «Établissements d'hébergement touristique général » portant le numéro 264250 est fermé en date du 15 avril 2024.

Nous désirons vous rappeler que si vous reprenez vos activités de location à court terme, il vous faudra effectuer une nouvelle demande d'enregistrement en utilisant notre formulaire de demande en ligne sur notre site internet : www.citq.info

Nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

art.54

Marisela Salazar
Agente d'administration

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

VOTRE FORMULAIRE DE CESSATION/ABANDON D'ACTIVITÉS

Date de création du formulaire

15 avril 2024 10h03

1. Numéro d'enregistrement / numéro de référence

264250

2. Numéro d'exploitant

682781

3.1 Nom de l'établissement (ou numéro d'enregistrement le cas échéant)

Chalets du 1925 Boul de Douglas Gaspé

3.2 Adresse de l'établissement

1925 Boulevard de Douglas

3.4 Ville

Gaspé

3.5 Code postal

G4X 2W9

4. Date de cessation d'exploitation

31-08-2023

5. Raison de la fermeture (Exemple : Maladie, vente, location à long terme, etc.)

Location pour long terme

6. Nom de l'exploitant ou de son représentant

Sarto Arsenault

Je m'engage à enlever mes enseignes, cesser toute publicité démontrant que j'exploite un établissement d'hébergement touristique et, le cas échéant, retirer et détruire mon certificat d'enregistrement.

- Oui, je m'engage

Formulaire rempli par:

Sarto Arsenault

*** Votre courriel:**

chaletsdu1925@gmail.com

Rôle d'évaluation foncière



Municipalité de: Gaspé
En vigueur pour les exercices financiers: 2024 - 2025 - 2026

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse:	#1925 boulevard de DOUGLAS
Numéro(s) de lot:	4 470 518
Numéro matricule:	2196-48-9451-0-000-0000
Utilisation prédominante:	Résidence de tourisme, appartement, maison ou chalet (meublé et équipé pour repas)
Numéro d'unité de voisinage:	1800

2. Propriétaire

Nom:	ARSENAULT SARTO
Statut aux fins d'imposition scolaire:	Personne physique
Adresse postale:	art.54
Date d'inscription au rôle:	2004-07-09
Nom:	BOULAY CORINNE
Statut aux fins d'imposition scolaire:	Personne physique
Adresse postale:	art.54
Date d'inscription au rôle:	2004-07-09

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain		Caractéristiques du bâtiment principal	
Mesure frontale:	196,20 m	Nombre d'étages:	1
Superficie:	18 914,80 m ²	Année de construction:	1960
Zonage agricole:	Non zonée	Aire d'étages:	119 m ²
		Genre de construction:	De plain-pied
		Lien physique:	Détaché
		Nombre de logements:	0
		Nombre de locaux non résidentiels:	1
		Nombre de chambres locatives:	

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché:	2022-07-01
Valeur du terrain:	132 200 \$
Valeur du bâtiment:	79 300 \$
Valeur de l'immeuble:	211 500 \$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur:	122 300 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation:
Non résidentielle classe 10

Valeur imposable de l'immeuble: 211 500 \$ Valeur non imposable de l'immeuble: 0 \$

Vachon, Gabrielle

De: Julie Tremblay <Jtremblay@citq.qc.ca>
Envoyé: 14 avril 2025 15:15
À: Sarto Arsenault
Objet: CITQ Enregistrement - Demande de réouverture - Chalets du 1925

Bonjour,

Tel que discuté, votre dossier étant fermé, nous vous invitons à compléter une nouvelle demande d'enregistrement afin d'effectuer la réouverture de celui-ci.

Pour ce faire, vous devez d'abord obtenir un avis de conformité signé par la municipalité.

<https://citq.qc.ca/documents/Avis-de-conformite.pdf>

Ensuite, afin d'inscrire votre établissement, nous vous invitons à remplir le formulaire disponible au lien suivant: https://www.citq.qc.ca/fr/demande_enregistrement.php

Un agent d'administration entrera ensuite en contact avec vous au besoin pour confirmer les informations et vous indiquer les prochaines étapes.

Recevez nos meilleures salutations,

Julie Tremblay

Coordonnatrice, Administration et Relations avec les exploitants
CITQ

1010, rue de Sérigny, bureau 810

Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél : 450 679-3737, poste 232
Sans frais : 1 866 499-0550, poste 232

Télécopieur : 450 679-1489

Courriel : jtremblay@citq.qc.ca
Site internet : www.citq.info

This content is extracted to AzureBlobStorage



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

CITQ – Enregistrement #264250 - REGISTRE DES COMMUNICATIONS

--

➤ 2013-03-06 (10 :45)

Courrier de Sandra Fournier

SF – OUVERTURE – DOSSIER TO – Documents envoyés.

➤ 2013-03-26 (10 :15)

Appel téléphonique de Pascal J. Darcy

PJD - TO-Rappel 1: Téléphoner - 20e jour - Laissé message BV

➤ 2013-04-03 (10 :45)

Appel téléphonique de Pascal J. Darcy

PJD - Exploitant avec des questions sur DSA et CC. Réponses données

➤ 2013-04-15 (10 :15)

Courrier de Pascal J. Darcy

TO-Rappel 2 : écrit - 50e jour - Lettre DM envoyé. 2013-03-08 (16:36)

➤ 2013-04-19 (9 :35)

Appel téléphonique de Pascal J. Darcy

PJD - Exploitant va m'envoyer ses documents par courriel. Il avait des questions sur la DSA, le CC, etc.

➤ 2013-04-19 (10 :10)

Note de Pascal J. Darcy

PJD - Simili- ASS reçu par courriel, mais j'ai parlé à l'exploitant lui disant que ça me prendrait un document plus officiel car je ne vois pas l'adresse, ni le fait que sa police soit en vigueur. Donc, ASS non reçu au dossier.

➤ 2013-04-19 (15:15)

Note de Audrey Roy

AR – OUVERTURE – DOSSIER TO – Documents reçus: TAXES, DD, PAIEMENT, CC (lettre reçue de la ville de Gaspé autorisant la classe d'usages C-10 - Hébergement d'envergure, Aucun max. d'unité mentionné) et liste des unités. DM: ASS et DSA

➤ 2013-04-30 (9 :35)

Appel téléphonique de Pascal J. Darcy

PJD - Exploitant m'a demandé la suite des choses lorsqu'il sera approuvé. Il y a eu changement d'appellation dans le dossier. ASS reçu par courriel à traiter.



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

➤ 2013-04-30 (11:50)

Note de Audrey Roy

AR – OUVERTURE – DOSSIER TO – Documents reçus: ASS, TAXES, DD, PAIEMENT, CC (lettre reçue de la ville de Gaspé autorisant la classe d'usages C-10 - Hébergement d'envergure, Aucun max. d'unité mentionné) et liste des unités. DM: DSA

➤ 2013-04-30 (12 :10)

Appel téléphonique de Pascal J. Darcy

PJD - Courriel envoyé car DSA manquante.

➤ 2013-05-01 (11:10)

Note de Audrey Roy

AR – OUVERTURE – DOSSIER TO – COMPLET - Documents reçus: DSA, ASS, TAXES, DD, PAIEMENT, CC (lettre reçue de la ville de Gaspé autorisant la classe d'usages C-10 - Hébergement d'envergure, Aucun max. d'unité mentionné) et liste des unités.

➤ 2013-05-02 (10:15)

Mémo de Julie Tremblay

CLASSIF: JT: NOUVEL ÉTABLISSEMENT. PRISE D'EFFET LE 2013/06/01. ***SVP PRENDRE DES PHOTOS MERCI!***

➤ 2013-05-02 (11 :50)

Courrier de Michèle Jacques

MJ: Trousse de bienvenue envoyée

➤ 2013-06-18 (10:15)

Mémo de Julie Tremblay

CLASSIF: JT: COMMENTAIRES GÉNÉRAUX 2013: - Changement de no de téléphone

- 3 unités de motel converties en RT, unité mobile.
- Les exploitants habitent sur le site l'été mais non en tout temps.
- Laveuse sècheuse, BBQ et feu partagés entre les 3 RT

Points faibles :

- Armoires de cuisine très usées
- Équipements et accessoires de cuisine de base, non homogènes
- Petitesse des pièces communes
- Mobilier de chambre très usé
- Manque d'harmonie mobilier de l'îlot
- Très faible état de la douche métallique



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

➤ 2013-08-16 (11 :35)

Courrier de Johanne Blais

JB: Expédition de la fiche résultat

➤ 2014-07-23 (10 :22)

Courriel de Louise Samson

Facture de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ).

➤ 2014-07-29 (9 :00)

Courriel de Louise Samson

En réponse au courriel envoyé, on dit que le ch. a été posté.

➤ 2015-06-18 (10:15)

Mémo de Gabriel Vaillancourt

Suite au MBV laissé hier par Mme Vaccarello, ai tenté de la joindre, mais lui ai laissé un MBV également. Lui ai dit que j'avais déjà parlé à M. Gomez hier et lui ai laissé un MBV aussi ce matin, suite aux courriels reçus. CLASSIF GVaillancourt - COMMENTAIRES GÉNÉRAUX 2015 -

Ajout de décoration

Ajout trousse de premiers soins

Extincteurs

Lampe de poche

Ajout de 3 BBQ

Changer frigo unité 1

3 unités attachées

Pas vraiment de terrain privée

Chaque unité à sa galerie

#1 mobilier du salon sale usure

Salles de bain très petites

Douche en métal

Équipement correct

Bon matelas

Chalet tout en bois de cedre très bien

Plancher flottant

Cuisine en équipée

DÉMÉRITES 2015 -

Aucuns



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

➤ 2015-07-23 (10 :25)

Courrier de Gabriel Vaillancourt

CLASSIF GVaillancourt - Envoi de la fiche-résultat en nivèlement.

➤ 2016-01-25 (9:10)

Mémo de Michèle Jacques

MJacques- RENOUELEMENT - COMPLET - DR: ASS et DA REÇUES

➤ 2017-06-13 (9:25)

Mémo de Caroline Lefrançois

CLASSIF, CLefrançois, COMMENTAIRES GÉNÉRAUX 2017: AVIS D'AFFICHAGE DE PANONCEAU A
ACHEMINER A L'EXPLOITANT, ABSENT LORS DE MA VISITE

3 unités de logement une a côté de l'autre dans une bâtiment sans fondation de type maison mobile.

Les 3 unités se partagent le terrain

La SDB est à l'intérieur de la cc pour les 3 unités

Ilot de salon dans la cuisine/SAM

Laveuse, sècheuse et feu extérieur partages entre les 3 unités

Points faibles:

- Petites unités RT
- Tache sur causeuse RT1
- Armoires de cuisine très usées
- Intérieur des chaudrons marqué
- Accessoires de cuisine incomplets
- État très faible de la douche métallique de la RT1, 2

➤ 2017-06-13 (12 :05)

Courriel de Gabriel Vaillancourt

CLASSIF GVaillancourt - Courriel de ÉCarbonneau concernant le panonceau qui ne serait pas affiché. Elle demande d'envoyer un avis d'affichage. Après consultation avec KGendron, j'envoi le courriel à @signalement.

➤ 2017-07-28 (9 :00)

Courrier de Caroline Arsenault

CArsenault : fiche résultat envoyée.



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

➤ 2017-07-28 (11 :40)

Courriel de Aimie Bergeron

ABergeron - PANONCEAU - Ai reçu un courriel de CLefrancois me mentionnant que le panonceau n'était pas affiché. Vais devoir contacter l'exploitant.

➤ 2017-07-28 (11 :40)

Appel téléphonique de Aimie Bergeron

ABergeron - PANONCEAU - MBV pour monsieur Arseneault. Lui ai demandé de me rappeler concernant son panonceau.

➤ 2017-08-22 (11 :45)

Appel téléphonique de Aimie Bergeron

ABergeron - PANONCEAU - Monsieur Arseneault m'a rappelé concernant son panonceau, il est bien affiché, mais je pense qu'il est situé à l'entrée pas nécessairement sur la bâtisse, mais on le voit bien du chemin, il va nous envoyer une photo avec son panonceau bien affiché dans quelques jours.

➤ 2017-08-23 (15 :10)

Courriel de Aimie Bergeron

ABergeron - PANONCEAU - Monsieur Arseneault me retourne son panonceau bien affiché. C'est seulement qu'il n'est pas sur l'immeuble directement mais sur un poteau à côté, la classificatrice ne l'a pt pas vu.

➤ 2017-09-21 (14 :15)

Mémo de Michèle Jacques

MJacques- RENOUVELLEMENT - COMPLET - DR: ASS et DA

➤ 2019-09-04 (10 :45)

Appel téléphonique de Julie Tremblay

CLASSIF: JTREMBLAY; Mme Boulay appelle pour m'expliquer que pour des raisons familiales elle a du fermer plus tôt les chalets cette année et que ceux-ci ne seront plus en opération au passage du classificateur. Elle demande donc un report de visite à l'an prochain. Je lui demande de me confirmer le tout par écrit.

➤ 2019-09-04 (10 :45)

Mémo de Julie Tremblay

CLASSIF: JTREMBLAY: Merci de visiter en priorité en 2020 car fermé au passage du classificateur en 2019.

➤ 2019-09-05 (16 :30)

Courriel de Julie Tremblay

CLASSIF: JTREMBLAY; Réception de la confirmation qu'ils ont dû fermer prématurément les chalets pour des raisons familiales. Avec demande de recéduler un rendez-vous pour la prochaine saison estivale en 2020.



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

➤ 2019-10-03 (12 :00)

Mémo de Thierry Gauvin

TGauvin – RENOUELEMENT - COMPLET - DR : DA et ASS reçues.

➤ 2022-08-31 (13 :15)

Note modifiée par # CITQ INTEGRATION

Attestation annulée (PL100). Dû au PL100, en date du 1er septembre, toutes les attestations actives ont été Annulées. Un enregistrement les a remplacés avec comme date de début le 1er septembre 2022 et une date de fin basée sur la date d'anniversaire de facturation.

➤ 2023-04-13 (11 :15)

Note modifiée par Pascal Darcy

RT - Correctif au nombre d'unités effectuée. Étant donné que le répondant n'a pas indiqué correctement le nombre d'appartements/maisons/chalets , en indiquant 0, un processus-système est venu faire le correctif.

(Message automatisé)

➤ 2023-06-06 (14 :11)

Appel téléphonique de : Guylaine Leclerc

Appel à l'exploitant afin de vérifier le nombre d'unités - total 3

➤ 2024-04-15 (8 :47)

Appel téléphonique de : Marisela Salazar

Confirmation de fermeture. Ai contacté M. Arsenault pour suivi de son mv. Il me dit qu'il nous avait parlé l'année passée pour nous aviser qu'il veut fermer son établissement. Finalement je lui dis que son établissement est actif et que je vais initier la procédure de fermeture. Il me dit que s'il va avoir une lettre de confirmation je lui explique que nous allons vous l'envoyer la confirmation de fermeture une fois qu'il replisse le formulaire par internet.

➤ 2024-04-15 (9 :04)

Note modifiée par # CITQ INTEGRATION

Sans subdivision voici le rôle

➤ 2024-04-15 (13 :59)

Note modifiée par Pascal Darcy

Enregistrement annulé. L'établissement a été fermé ou une cession a été abandonnée ou l'enregistrement a été refusé. Donc l'enregistrement qui est Actif n'est plus valide.

(Note système)

➤ 2025-04-14 (15 :16)

Appel téléphonique de : Julie Tremblay

Retour appel lui indiquant comment procéder à la réouverture de son dossier

De: # Renouvellement CITQ <renouvellement@citq.qc.ca>
Envoyé: 6 avril 2023 06:42
À: Chaletsdu1925@gmail.com
Objet: CITQ Établissement # 264250 - CHALETS DU 1925 - Renouvellement de l'enregistrement



Le 6 avril 2023

N/Réf. : Établissement n° 264250 - CHALETS DU 1925
Adresse : 1925, boulevard de Douglas, Gaspé (Québec)
Catégorie : Établissements d'hébergement touristique général

RENOUVELLEMENT DE VOTRE ENREGISTREMENT

Bonjour,

Vous devez renouveler chaque année l'enregistrement de votre établissement d'hébergement touristique. Nos dossiers nous indiquent que votre enregistrement arrivera à échéance **le 31 mai 2023**.

Pour renouveler, vous devez :

- compléter la **Demande de renouvellement** et la **Déclaration de mise à jour** des renseignements relatifs à l'offre d'hébergement et des services et activités qui y sont liés ; à compléter en ligne sur le [Portail CITQ](#).

Nous vous transmettrons prochainement un courriel d'invitation et d'instructions afin de créer votre compte sur le [Portail CITQ](#).

- payer les droits annuels d'enregistrement au montant de 145.00\$

IMPORTANT - Les deux conditions doivent être remplies pour que l'enregistrement de votre établissement soit renouvelé pour une période de 12 mois, soit jusqu'au 31 mai 2024

Le renouvellement de l'enregistrement auprès de la CITQ vous permettra de continuer d'exploiter votre établissement d'hébergement touristique légalement, de bénéficier d'une visibilité sur le site de BonjourQuebec.com et, le cas échéant, de paraître dans les guides touristiques des associations touristiques régionales.

Aussi, si ce n'est déjà fait, vous recevrez sous peu votre facture numéro F000232727 par la poste. Vous devez payer les droits d'enregistrement (article 7 du Règlement) au montant de 145.00\$, en nous faisant parvenir un chèque libellé au nom de la CITQ ou en effectuant votre paiement en ligne sur notre [site Internet](#).

Nous vous remercions à l'avance de votre prompt collaboration.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

This content is extracted to AzureBlobStorage

De: # Renouvellement CITQ <renouvellement@citq.qc.ca>
Envoyé: 14 avril 2023 08:16
À: Sarto Arsenault
Objet: CITQ Enregistrement # 264250 - Renouvellement de l'enregistrement



Le 14 avril 2023

Sarto Arsenault
[REDACTED] art.54
[REDACTED]

N/Réf. : Enregistrement n° 264250 - CHALETS DU 1925
Adresse : 1925, boulevard de Douglas, Gaspé
Catégorie : Établissements d'hébergement touristique général

Objet : Enregistrement d'un établissement d'hébergement touristique

Bonjour,

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour le renouvellement de l'enregistrement de l'établissement mentionné en rubrique.

Un nouvel enregistrement sous la catégorie « Établissements d'hébergement touristique général » vous est donc émis pour l'établissement mentionné ci-dessus. Cet enregistrement est valide jusqu'au 31 mai 2024.

Selon l'article 9 du *Règlement sur l'hébergement touristique*, un avis écrit doit être affiché à la vue de la clientèle touristique, à l'entrée principale de l'établissement. L'avis écrit que vous possédez déjà est toujours valide et doit continuer à être affiché.

Également, vous devrez afficher dans toutes vos publicités le numéro d'enregistrement de votre établissement (264250).

Si vous avez soumis des documents ou des demandes de modifications à votre dossier, ceux-ci seront analysés dans les prochaines semaines et un agent d'administration prendra contact avec vous au besoin.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

L'équipe de la CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Courriel : renouvellement@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info

P Avant d'imprimer, pensez à l'environnement...

This content is extracted to AzureBlobStorage

Vachon, Gabrielle

De: # Renouvellement CITQ <renouvellement@citq.qc.ca>
Envoyé: 13 juillet 2023 11:32
À: Chaletsdu1925@gmail.com
Objet: CITQ Enregistrement # 264250 - IMPORTANT - Certificat d'enregistrement
Pièces jointes: 264250 - Certificat enregistrement.pdf



Le 13 juillet 2023

Sarto Arsenault
[REDACTED] art.54
[REDACTED]

N/Réf. : Enregistrement n° 264250 - CHALETS DU 1925
Adresse : 1925, boulevard de Douglas, Gaspé
Catégorie : Établissements d'hébergement touristique général

Objet : Certificat d'enregistrement de votre établissement d'hébergement touristique

Bonjour,

La nouvelle *Loi visant à lutter contre l'hébergement touristique illégal* a été adoptée le 7 juin 2023 et est maintenant en vigueur.

En vertu de celle-ci, l'enregistrement d'un établissement d'hébergement touristique prend dorénavant la forme d'un certificat d'enregistrement qui porte la signature de la ministre et contient le numéro d'enregistrement, l'adresse et la catégorie de l'établissement, le nombre d'unités d'hébergement offertes en location, les dates de délivrance et d'expiration du certificat et, le cas échéant, le nom de l'établissement.

Puisque l'établissement cité en rubrique possède en date d'aujourd'hui un enregistrement valide en vertu de la *Loi sur l'hébergement touristique*, nous vous transmettons ci-joint son nouveau certificat d'enregistrement.

Selon l'article 9 du *Règlement sur l'hébergement touristique*, ce certificat doit être affiché à la vue du public, à l'entrée principale de l'établissement sauf si l'établissement est situé dans un immeuble comprenant plusieurs unités d'habitation, auquel cas l'affichage doit se faire à l'entrée principale de l'immeuble.

Ce certificat doit également être transmis aux plateformes numériques d'hébergement transactionnelles assujetties à l'article 20.2 de la *Loi sur l'hébergement touristique* et par lesquelles vous diffusez une offre d'hébergement concernant l'établissement cité en rubrique.



IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

CHALETS DU 1925

1925, boulevard de Douglas
Gaspé (Québec) G4X 2W9

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

264250

NOMBRE D'UNITÉS

3

CATÉGORIE

Établissements d'hébergement touristique général

art.54

DÉLIVRÉ LE : **2023-06-01**

EXPIRE LE : **2024-05-31**

Caroline Proulx, *ministre du Tourisme*

Selon l'article 9 du Règlement sur l'hébergement touristique, ce certificat doit être affiché à la vue du public

Instructions et renseignements importants

- ❖ Découpez la partie supérieure de ce document. Il s'agit du certificat d'enregistrement de votre établissement d'hébergement touristique, délivré en vertu de la Loi sur l'hébergement touristique (RLRQ, chapitre H-1.01).
- ❖ **Affichez ce certificat à la vue du public**, à l'entrée principale de l'établissement, sauf si l'établissement est situé dans un immeuble comprenant plusieurs unités d'habitation, auquel cas l'affichage doit se faire à l'entrée principale de l'immeuble.
- ❖ **Conservez la version électronique de ce certificat**, à laquelle un certificat numérique d'authenticité a été appliqué. Transmettez ce certificat aux exploitants de plateformes numériques d'hébergement transactionnelles via lesquelles vous diffusez, le cas échéant, votre offre d'hébergement.
- ❖ **Rappel** – Le numéro d'enregistrement de votre établissement inscrit sur ce certificat doit être indiqué distinctement dans toute publicité utilisée pour en faire la promotion et sur tout site Web, qu'il soit ou non transactionnel.
- ❖ Un manquement à l'une des obligations indiquées ci-dessus pourrait entraîner une amende pouvant atteindre 10 000 \$ pour une personne physique et 20 000 \$ dans les autres cas, conformément à la Loi sur l'hébergement touristique.

Nous vous invitons à conserver la version électronique ci-jointe du certificat d'enregistrement. C'est celle-ci qui, le cas échéant, pourrait vous être demandée par les exploitants de plateformes numériques d'hébergement transactionnelles. Pour en assurer l'authenticité, il s'agit d'un document auquel un certificat numérique a été appliqué.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'accepter l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe CITQ

*******Avertissement -- Panneau de signature du certificat numérique*******

À l'ouverture de votre certificat d'enregistrement numérique qui est au format PDF, il est possible que vous constatiez un avertissement dans l'encadré bleu du panneau de signature situé dans le haut de la page ;



Le sceau numérique apposé au document PDF est valide et a été émis par l'Infrastructure à clés publiques gouvernementale (ICPG) qui est le service de certification du gouvernement du Québec.

Cet avertissement est normal et ne doit pas générer d'inquiétude. Le certificat d'enregistrement ci-joint est conforme et authentique.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

This content is extracted to AzureBlobStorage

De: # Renouvellement CITQ <renouvellement@citq.qc.ca>
Envoyé: 4 avril 2024 06:19
À: Chaletsdu1925@gmail.com
Objet: CITQ Enregistrement # 264250 - CHALETS DU 1925 - Renouvellement de l'enregistrement



Le 4 avril 2024

N/Réf. : Établissement n° 264250 - CHALETS DU 1925
Adresse : 1925, boulevard de Douglas, Gaspé (Québec)
Catégorie : Établissements d'hébergement touristique général

RENOUVELLEMENT DE VOTRE ENREGISTREMENT

Bonjour,

Vous devez renouveler chaque année l'enregistrement de votre établissement d'hébergement touristique. Nos dossiers nous indiquent que votre enregistrement arrivera à échéance **le 31 mai 2024**.

Pour renouveler, vous devez :

- compléter la **Demande de renouvellement** et la **Déclaration de mise à jour** des renseignements relatifs à l'offre d'hébergement et des services et activités qui y sont liés ; à compléter en ligne sur le [Portail CITQ](#).

Vous trouverez des explications détaillées pour la création de votre compte et sur comment soumettre une déclaration dans ce [tutoriel](#).

- payer les droits annuels d'enregistrement au montant de 149,00\$

IMPORTANT - Les deux conditions doivent être remplies pour que l'enregistrement de votre établissement soit renouvelé pour une période de 12 mois, soit jusqu'au 31 mai 2025

Le renouvellement de l'enregistrement auprès de la CITQ vous permettra de continuer d'exploiter votre établissement d'hébergement touristique légalement, de l'afficher sur les différentes plateformes de location, de bénéficier d'une visibilité sur le site de BonjourQuebec.com et, le cas échéant, de paraître dans les guides touristiques des associations touristiques régionales.

Aussi, si ce n'est déjà fait, vous recevrez sous peu votre facture numéro F000254291 par la poste. Vous devez payer les droits d'enregistrement (article 7 du Règlement) au montant de 149,00\$, en nous faisant parvenir un chèque libellé au nom de la CITQ ou en effectuant votre paiement en ligne sur notre [site Internet](#).

Nous vous remercions à l'avance de votre prompt collaboration.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

This content is extracted to AzureBlobStorage

Vachon, Gabrielle

De: CITQ Nouvelles Obligations <nouvelles.obligations@citq.qc.ca>
Envoyé: 30 septembre 2020 09:30
À: Chaletsdu1925@gmail.com
Objet: Établissement CITQ # 264250 - CHALETS DU 1925 - Nouvelles obligations
Pièces jointes: 222-70 IF-003-19 Formulaire_Approbation_Syndicat_Copropriétaires_DAJ.pdf;
Lettre_avis_copropriete.pdf

Bonjour Monsieur,

Si votre établissement d'hébergement touristique se situe dans un immeuble de copropriété divisé, nous vous invitons à lire la documentation jointe au présent courriel et vous demandons de nous fournir, dans les 15 jours suivants ce courriel, une copie des dispositions de la déclaration de copropriété permettant l'exploitation de votre copropriété comme établissement d'hébergement touristique ou l'autorisation du syndicat des copropriétaires à cet effet. Vous trouverez cette autorisation en pièce jointe du présent courriel.

Aucune action n'est nécessaire si votre établissement d'hébergement touristique ne se situe pas dans un immeuble de copropriété divisé.

Le document peut être expédié par la poste, par télécopieur (au 450 679-1489) ou par courriel (nouvelles.obligations@citq.qc.ca).

En vous remerciant de votre collaboration habituelle.

L'équipe de la CITQ
1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél : 450 679-3737
Sans frais : 1 866 499-0550,
Télécopieur : 450 679-1489

Courriel : nouvelles.obligations@citq.qc.ca
Site internet : www.citq.info



Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

This content is extracted to AzureBlobStorage

FORMULAIRE D'AUTORISATION DU SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES PERMETTANT L'EXPLOITATION D'UN ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

En vertu du paragraphe 2 du premier alinéa de l'article 10.1 du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique (RLRQ, chapitre E-14.2, r.1), si un établissement d'hébergement touristique est situé dans un immeuble en copropriété divisée, la demande d'attestation de classification doit être accompagnée de l'autorisation du syndicat des copropriétaires permettant l'exploitation de l'établissement à des fins d'hébergement touristique.

Suivant l'article 1 de ce règlement, un établissement d'hébergement touristique est un « établissement dans lequel au moins une unité d'hébergement est offerte en location contre rémunération, pour une période n'excédant pas 31 jours, à des touristes et dont la disponibilité de l'unité est rendue publique par l'utilisation de tout média ».

SECTION 1 — INFORMATIONS SUR LA COPROPRIÉTÉ ET SON PROPRIÉTAIRE

Adresse de la copropriété visée :	_____	Code postal :	_____
Arrondissement, municipalité, municipalité régionale de comté : _____			
Prénom et nom du copropriétaire exploitant : _____			
Adresse principale du copropriétaire : _____ (si différente de celle de la copropriété visée)			

SECTION 2 — À L'USAGE DU SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES

Le copropriétaire est-il autorisé à exploiter un établissement d'hébergement touristique dans la copropriété visée dans la section 1 du présent formulaire?

☐ Oui

☐ Non

Nom du syndicat des copropriétaires :	_____
	(Nom en lettres moulées)
Nom du représentant autorisé :	_____
	(Nom en lettres moulées)
Signature :	_____
Date :	_____



Québec, le 26 août 2020

Objet : Copropriété divise - nouvelles obligations depuis le 1^{er} mai 2020

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous désirons vous informer que depuis le 1^{er} mai 2020, date d'entrée en vigueur du Règlement modifiant le Règlement sur les établissements d'hébergement touristique, les exploitants dont l'établissement est situé dans un immeuble détenu en copropriété divise, doivent fournir une copie des dispositions de la déclaration de copropriété permettant l'exploitation de l'établissement à des fins d'hébergement touristique ou, en l'absence de telles dispositions, l'autorisation du syndicat des copropriétaires à cet effet.

Si vous exploitez un établissement d'hébergement touristique situé dans un immeuble détenu en copropriété divise, nous vous invitons à communiquer dès maintenant avec la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) afin de fournir, tel qu'exigé, une copie des dispositions de la déclaration de copropriété permettant l'exploitation de votre copropriété comme établissement d'hébergement touristique ou l'autorisation du syndicat des copropriétaires à cet effet. Vous pouvez joindre la CITQ par courriel à l'adresse info@citq.qc.ca, par téléphone au (866) 499-0550 ou par la poste au 1010, rue de Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7.

Notez que si vous ne pouvez vous conformer à cette condition maintenant prescrite à l'article 10.1 du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique (RLRQ, chapitre E-14.2, r. 1), votre attestation de classification pourra être annulée ou suspendue. En effet, l'article 11.1 de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique (RLRQ, chapitre E-14.2) demande que la ministre du Tourisme annule ou suspende une attestation de classification lorsque son titulaire ne remplit plus les conditions prescrites par cette loi ou par le Règlement sur les établissements d'hébergement touristique.

Nous vous remercions d'agir avec diligence pour vous assurer de la bonne continuité de l'exploitation de votre copropriété et vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La Direction des relations partenariales,

De: # Renouvellement CITQ <renouvellement@citq.qc.ca>
Envoyé: 15 août 2021 08:04
À: Chaletsdu1925@gmail.com
Objet: CITQ Établissement # 264250 - CHALETS DU 1925 - Renouvellement de l'attestation
Pièces jointes: 264250 - Demande d'attestation.pdf



Le 15 août 2021

**AVIS IMPORTANT RELATIF À VOTRE
ATTESTATION DE CLASSIFICATION**

Monsieur,

Nos dossiers nous indiquent que votre attestation de classification arrivera à échéance **le 31 décembre 2021**.
Le *Règlement sur les établissements d'hébergement touristique* exige que vous présentiez tous les deux ans :

- **une preuve d'assurance responsabilité civile d'au moins 2 millions \$** pour votre établissement, en vigueur au moment de l'envoi. On doit y lire le nom du ou des exploitants, la date de début et de fin de couverture, l'adresse de l'établissement couvert par l'assurance ainsi que le numéro d'établissement que vous devrez inscrire ;
- **la demande d'attestation de classification ci-jointe**, signée par le représentant nommé au dossier, à retourner en y apportant les modifications si nécessaires.

Sur réception des documents votre nouvelle attestation sera valide pour 24 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2023.

Sans cela, nous ne pourrons activer votre nouvelle attestation de classification, vous ne pourrez plus exploiter votre établissement d'hébergement touristique et vous serez retiré du site de BonjourQuebec.com et ne paraîtrez plus dans les guides touristiques des associations touristiques régionales, le cas échéant.

Les documents peuvent être expédiés par la poste, par télécopieur (au 450 679-1489) ou par courriel (au renouvellement@citq.qc.ca).

Nous vous remercions à l'avance de votre prompt collaboration.

p.j. (1)

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

This content is extracted to AzureBlobStorage



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Demande d'attestation de classification

Identifiant de l'établissement : 264250

Établissement

Nom

CHALET DU 1925

Adresse ou localisation géographique

1925, boulevard de Douglas

Municipalité

Gaspé

Code Postal

G4X 2W9

Catégorie

Résidences de tourisme

Téléphone

(418) 750-9530

Courriel

Chaletsdu1925@gmail.com

Nombre d'unités

3

ATTENTION : Veuillez
joindre votre preuve
d'assurance responsabilité
civile à ce document.

Exploitant

Nom

SARTO ARSENAULT ET CORINNE BOULAY

NEQ

Adresse

[REDACTED]

Téléphone principale

(418) 750-9530

Municipalité postale

[REDACTED]

art.54

Téléphone secondaire

Code postal

[REDACTED]

Courriel

Chaletsdu1925@gmail.com

Représentant

Nom

Sarto Arsenault

Adresse

[REDACTED]

Téléphone principale

(418) 750-9530

Municipalité postale

[REDACTED]

art.54

Téléphone secondaire

Code postal

[REDACTED]

Courriel

Chaletsdu1925@gmail.com

Nom du représentant (en lettres moulées)

SARTO ARSENAULT

X

Signature du représentant

Date

De: # Renouvellement CITQ <renouvellement@citq.qc.ca>
Envoyé: 7 novembre 2021 06:04
À: Chaletsdu1925@gmail.com
Objet: CITQ Établissement # 264250 - CHALETS DU 1925 - Renouvellement de l'attestation
Pièces jointes: 264250 - Demande d'attestation.pdf



Le 7 novembre 2021

**AVIS IMPORTANT RELATIF À VOTRE
ATTESTATION DE CLASSIFICATION**

Monsieur,

Comme nous vous l'écrivions il y a quelques semaines, votre attestation de classification arrivera à échéance **le 31 décembre 2021**. Le *Règlement sur les établissements d'hébergement touristique* exige que vous présentiez tous les deux ans une nouvelle demande d'attestation accompagnée d'une preuve d'assurance responsabilité civile.

Nous vous prions de bien vouloir fournir le ou les documents manquants suivants d'ici 10 jours :

- **la preuve d'assurance responsabilité civile d'au moins 2 millions \$** pour votre établissement **est manquante**. On doit y lire le nom du ou des exploitants, la date de début et de fin de couverture, l'adresse de l'établissement couvert par l'assurance ainsi que le numéro d'établissement que vous devrez inscrire
- **la demande d'attestation de classification**, ci-jointe et expédiée précédemment, **est manquante**.

Sur réception du ou des documents, votre nouvelle attestation sera valide pour 24 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2023.

Sans cela, nous ne pourrions renouveler votre attestation de classification et vous ne pourrez plus exploiter votre établissement d'hébergement touristique. Nous vous rappelons qu'exploiter un établissement d'hébergement touristique sans attestation de classification est passible d'amende selon la *Loi sur les établissements d'hébergement touristique* et son règlement.

De plus, votre établissement sera retiré du site de BonjourQuebec.com et ne paraîtra plus dans les guides touristiques des associations touristiques régionales, le cas échéant.

Le ou les documents peuvent être expédiés par la poste, par télécopieur (au 450 679-1489) ou par courriel (au renouvellement@citq.qc.ca).

Nous vous remercions à l'avance de votre prompt collaboration.

p.j. (1)

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

This content is extracted to AzureBlobStorage

Vachon, Gabrielle

De: Fermeture.Abandon <fermeture.abandon@citq.qc.ca>
Envoyé: 15 avril 2024 08:48
À: Sarto Arsenault
Objet: CITQ Établissement # 264250 - CHALETS DU 1925

Bonjour,

Comme convenu par téléphone, voici les informations qui vous permettront de remplir en ligne le formulaire de cessation/abandon d'activités.

Nom du représentant autorisé à compléter le formulaire : Sarto Arsenault

Numéro d'établissement : 264250

Appellation de l'établissement : CHALETS DU 1925

Adresse de l'établissement : 1925, boulevard de Douglas Gaspé (Québec) G4X 2W9

Numéro d'exploitant : 682781

Nom de l'exploitant : SARTO ARSENAULT ET CORINNE BOULAY

Formulaire de *cessation/abandon des activités* : <https://citq.qc.ca/formulaire/fermeture/>

Prenez note que si vous désirez continuer à exploiter votre établissement d'hébergement touristique, vous devrez nous en informer puisque sans nouvelles de votre part, nous procéderons à la fermeture de votre dossier dans 30 jours.

Merci et bonne journée.

L'équipe de la CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél. : 450 679-3737— Télécopieur : 450 679-1489

Sans frais : 1 866 499-0550

Courriel : fermeture.abandon@citq.qc.ca

Site Internet : www.citq.info



Avant d'imprimer, pensez à l'environnement



This content is extracted to AzureBlobStorage